

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, Empire Britannique, and Union Postale.

LE SOLEIL

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Le défi du "Soleil"

Pour faire suite à sa demande de précisions

Le Soleil, la semaine dernière (29 septembre), nous a invité à lui fournir des précisions, en marge d'une note où nous écrivions entre autres choses (24 septembre) que les agronomes provinciaux "pourraient peut-être parler de certaines fonctions que des politiciens veulent leur faire exercer et qui ne sont pas très honorables".

Nous avons donné quelques précisions au Soleil (30 septembre), le lendemain du jour où il nous défiait de dire exactement ce que, prétendait-il, nous voulions insinuer. Depuis, le Soleil, qui l'avait pris sur un ton cavalier, ne parle plus de la "perfidie" du Devoir; il est très coi et d'un extrême mutisme sur le sujet. Les précisions que nous lui avons fournies le gênent-elles? Ou ne les trouve-t-il pas assez complètes?

Des journaux comme le Bien Public des Trois-Rivières et le Progrès du Golfe de Rimouski nous invitent par ailleurs à ajouter aux détails déjà fournis au Soleil. Versons donc au débat les deux pièces suivantes, dont la première est rédigée sur du papier d'un ministre québécois, porte à la fin le nom d'un fonctionnaire supérieur de ce ministère, et a été adressée en secret, avec la deuxième, à des agronomes officiels de la province de Québec:

Québec, 8 août 1924.

Cher monsieur,

Le président du conseil exécutif de la Société Coopérative Fédérée de Québec me prie de vous demander de bien vouloir remplir les questionnaires ci-inclus au meilleur de votre connaissance et de les lui retourner au plus tôt.

Si certains des noms mentionnés ne vous sont pas connus, tâchez d'avoir des renseignements sur leur compte, mais je vous demanderais de conduire la chose discrètement.

En effet, nous sommes informés que plusieurs des correspondants du Bulletin des Agriculteurs sont, ou des mauvais cultivateurs plutôt disposés à faire la loi dans leur milieu qu'à faire une bonne culture, ou des gens qui sont de toute autre profession, excepté d'agriculture.

J'espère que vous saurez vous acquitter de ce travail avec tact et discrétion et que vous vous empresserez de retourner ces questionnaires remplis à M. Pâquet, tel que demandé.

Votre bien dévoué,

Voici maintenant le texte complet du questionnaire relatif à certains correspondants du Bulletin des Agriculteurs auxquels le premier document fait allusion:

- 10-Le nom
20-L'adresse
30-Age
40-Marié ou célibataire?
50-Occupation?
60-Depuis combien de temps fait-il ce travail?
70-Est-il propriétaire?
80-Depuis combien de temps réside-t-il à l'adresse ci-haut mentionnée?
90-Où demeure-t-il avant cela?
100-A-t-il fait des études commerciales, classiques, agricoles, etc?
110-S'occupe-t-il d'organisation d'élections?
120-Quelles sont ses attaches politiques?
130-S'il est cultivateur, a-t-il fait un succès de la culture de sa terre?
140-Est-il cultivateur progressif?
150-Au cas où il ne peut pas écrire, signe-t-il au moins son nom?
160-Quelle est sa réputation dans sa paroisse?
170-Passe-t-il pour chicanier parmi ses concitoyens?
180-Autres détails

Le Soleil pourrait-il nous dire au moins si ces deux documents l'intéressent et si ces précisions lui suffisent?

Georges PELLETIER.

Billet du soir

L'extra

Lauréat Lincolne passe et repasse avec son plumet à plat sur la manche de son veston. Ainsi esquivée, il le dépose sur son papirpe. Puis — c'est avant de pris sur l'ouvrage du lendemain — il arrache à son calendrier américain le feuillet qui indique la date du jour: jeudi, 2 octobre. Il promène un dernier regard pour voir s'il n'oublie rien, met son chapeau, jette un bref bonsoir à ses collègues et sort. Selon une habitude de tous les jours, il achète son journal du petit vendeur du coin avant de prendre le tramway. En voiture, une main passée dans une courroie, lassé de huit heures d'un travail routinier, il s'absorbe à examiner les moyens de distraction à sa portée pour la soirée. Et lorsque, au prix de pénibles efforts, il descend de la bruyante machine, il n'a encore rien décodé.

Madame Lincolne et trois bouts de saucisse l'attendent. Il salue machinalement sa femme et d'une fourchette indifférente attaque la saucisse. Les trois morceaux englués, il va maintenant lire son journal et boire son thé à petites gorgées. Il sort de la poche de son veston le journal "extra" à deux sous et l'étend devant lui, sur la table. "Six nations ont signé le protocole", lit-il au haut de la première page. Le mot "protocole", dont il ne saisit pas bien la signification, l'ennuie. Par contre, la photographie d'un escalier qui s'est écroulé captive son regard. Personne n'a été gravement blessé dans cette chute; tout de même, si l'escalier, au lieu de...

Lincolne passe "Inondations sans précédent", "un nouveau curé", "Le pillage de nos forêts", et tombe sur une "Horrible tragédie à Baie Saint-Paul" — en grosses capitales, sur deux colonnes. "Horrible" le réjouit mais la nouvelle le déçoit parce qu'elle lui semble malgré de détails sur la mort d'un gendarme, victime d'une explosion. Il a goûté, cependant, "un accident terrible, jetant une nouvelle cause d'émotion dans la population de cet endroit, justement alarmée par l'inondation..."

Lincolne, qui ne sait pas ce qui lui est réservé, tourne sans grande conviction le premier feuillet. Et

la troisième page étale ses trésors. D'abord, sous la rubrique "Les crimes horribles" (et Lincolne qui a un faible pour "horrible") imprimé en caractères gras, une longue légende de la feuille, il lit: "LE MEURTRE LAURÉAT FAIT RESPIRER A SES DEUX ENFANTS LES VAPEURS D'UNE DROGUE MYSTÈRE RUSE DONT LE SECRET AURAIT ÊTE SURPRIS AUX INDES" et au-dessous, prenant la première moitié de la page, sous la rubrique "Les rires angéliques": "UNE TERRIBLE BATAILLE A COUPS DE COUTEAU ET DE CHAISES. A LIÉU ENTRE DEUX ITALIENS". Et les photographies: une où l'on voit une femme baignant ses deux fillettes dans une cuve — toutes deux assainies par le chef de la famille; le portrait du père assassin; la maison où s'est déroulée la terrible tragédie; une quatrième montre la maison où se sont battus les Italiens, "où s'est déroulée la tragédie d'hier soir"; "la croix indiquée la fenêtre de l'appartement dans lequel les deux hommes se sont battus à coup de couteau et de chaises".

Lincolne suffoque... Son affolement surmonté, il glousse de joie: Ah! le bon journal que le sien! Sans hésiter, il détache l'affaire des Italiens.

"Drogue mystérieuse"... "secret surpris aux Indes", ces mots ont-ils à Lincolne un long drama au cinéma. Il voit en imagination des brahmanes en longues robes, la barbe allongée jusqu'à la ceinture, les yeux affreux de noirceurs sous des sourcils contractés. Les brahmanes dansent et agitent leurs mains crochues, tout autour d'eux s'agitent des serpents et des papillons. Il lui semble entendre une mélodie grêle, plaintive, bizarre. L'illusion est si parfaite que Lincolne, une seconde durant, se croit aux Indes... ou au cinéma.

Quand il peut le faire sans frais, Lauréat Lincolne aime partager ses plaisirs. Aussi appelle-t-il: "Coral Coral vient donc..." Et l'épouse d'accourir.

Lauréat et Cora. Un profond ravissement, qui provient du style riche comme un bon fumier, et une grande peine de tant de morts les bouleverse.

Il y avait l'éloge du meurtrier et celui de ses victimes fait par des amis de la famille "éprouvée" et arrivant enfin aux dernières lignes. Là se trouve la clé de l'énigme: "Le coroner ne peut se prononcer, mais il est d'avis que les enfants furent empoisonnés par le chloroforme pendant qu'ils dormaient, car la position de leur corps indique qu'ils n'ont pas de suite."

Du chloroforme. C'est donc ça, la "drogue mystérieuse" dont le secret aurait été surpris aux Indes? Lauréat et Cora déplorent qu'on leur ouvre ainsi les yeux et qu'on leur offre quelque chose de si banal.

Et c'est d'un regard distraît qu'ils parcourent entre quelques autres nouvelles. Pourtant le gros journal leur offre un peu de tout; il puise, pour les satisfaire, aux égoûts tout aussi bien qu'à des sources tout aussi pures. A preuve, cette pensée, au haut de la page 13, en "deuxième section": "Tout nous quitte et meurt à son tour. Notre cœur est comme un arbre entouré de familles mortes. (Eugénie de GUERIN)." Il puise partout, mais dans une mesure inégale...

Lauréat et son épouse baillent et ne lisent plus qu'à distraction. Ils vont parler quelques minutes de l'affaire, l'amplifieront. Puis, heureux d'une soirée bien remplie et à si bon compte, ils vont se coucher.

TROIZIÈMES.

Lettre d'Ottawa

Le crédit agricole

Ce que font les Dominions britanniques

Ottawa, le 6. — L'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse possèdent aussi certains types de sociétés coopératives qui s'occupent de prêts aux fermiers. Mais ces organisations sont peu nombreuses et n'ont pas permis l'expansion qu'elles ont sur le continent. Les divers Dominions britanniques cependant qui sont dans le même état économique que le Canada et possèdent de grandes étendues de terre qui n'ont pas encore été mises en culture, ont imité l'exemple des vieux pays européens.

Tous les Etats d'Australie, par exemple, ont des lois qui autorisent les prêts à long ou à court terme aux agriculteurs et aux colons.

Dans le nouvel Etat de Galles du Sud, le gouvernement possède une banque d'épargne qui fait des avances aux colons sur recommandation d'un département du crédit rural. Les prêts varient de £50 à £2,000. Lorsqu'ils sont à long terme, ils ne doivent pas dépasser 31 ans, et sont payables sur un système d'amortissement. Le gouvernement les accorde pour achat de ferme, achats d'instruments aratoires, constructions de bâtisses, etc.

Dans l'Etat de Victoria, c'est encore une banque d'Etat qui fait des avances aux cultivateurs. Cette banque possède un département des prêts sur hypothèques pour aider les colons. Des commissaires administrent la banque et étudient les demandes de prêts. Ils peuvent emprunter la somme de £10,000,000 pour la prêter ensuite aux cultivateurs dans le besoin. Les prêts varient de £50 à £2,500, et ne doivent pas s'élever à plus des deux tiers de la valeur de la terre qui sert d'hypothèque. Une autre loi du même Etat permet au gouvernement de faire des avances aux colons pour ériger des maisons ou granges, construire des clôtures, etc.

L'Etat du Queensland a adopté deux lois, l'une pour permettre à l'Etat de prêter des sommes n'excédant pas £1,200 à des cultivateurs, sur hypothèque, et la seconde pour aider les sociétés coopératives qui ont besoin de capital.

L'Etat de l'Australie du Sud a adopté six lois pour permettre à l'Etat de faire des avances aux cultivateurs. Les prêts sont limités à £50 et moins aux colons pour se construire des maisons et acquérir les instruments nécessaires. Une autre loi limite les prêts à £400 dans les mêmes conditions à peu près. L'intérêt est de 5 pour cent, payable pendant cinq ans. Les paiements sont effectués par acquittement d'intérêts et principal. Une troisième loi semblable aux deux premières permet des prêts s'élevant jusqu'à £5,000 payables en 42 ans. Une quatrième loi autorise des prêts de £800 et moins pour irrigation des terres, défrichement, etc.

Une cinquième loi pour l'encouragement des coopératives agricoles donne au ministère de l'Agriculture le pouvoir d'aider les sociétés agricoles en leur prêtant les sommes requises pour construire des entrepôts, des manufactures, des fabriques de mise en conserve, etc., avec hypothèque sur la propriété. Enfin une sixième loi est qui est la seule de son genre dans le monde entier donne au gouvernement les pouvoirs requis pour acheter des terres afin d'y établir lui-même les élèves des collèges agricoles qui ont suivi le cours régulier et ont obtenu leur diplôme. Chaque gradué peut ainsi obtenir £3,000 pour l'achat d'une terre, et £500 pour achat de détail, de semences, d'instruments aratoires,

etc. Le gradué, durant les trois premières années, ne paie que l'intérêt; il paie le capital ensuite en paiements semi-annuels, échelonnés sur une période de six ans.

Dans l'Australie de l'Ouest, une banque agricole établie depuis 1895 fait des avances aux cultivateurs sur première hypothèque, avances qui peuvent s'élever jusqu'à £2,000. L'intérêt seul est payable pendant les dix premières années. Les paiements du capital s'échelonnent ensuite sur vingt ans.

En Tasmanie l'Etat fait des avances aux cultivateurs et colons d'après trois lois qui ressemblent à celles des autres Etats. Durant l'année 1922, la somme totale de £12,801,731 a été prêtée par les divers gouvernements. Ils avaient déjà avancé durant les années précédentes une somme totale de £77,323,766.

En Australie, comme nous venons de le voir, nous trouvons la diversité et l'abondance. En Afrique du Sud, au contraire, nous trouvons l'unité. Depuis 1912, la "Land and Agricultural Bank of South Africa" a amalgamé toutes les autres institutions qui se faisaient une spécialité de prêter aux cultivateurs et aux colons. Son capital était de £2,735,000. Le parlement lui avait accordé la somme de £3,060,361 jusqu'en 1922. A l'aide de ces subsides et de diverses autres opérations, le capital actuel de la banque est de £6,000,000.

Le gouverneur général nomme les administrateurs, c'est-à-dire un gérant et quatre membres qui forment un bureau. Des conseils, consultatifs simplement, existent dans quatre villes principales. Cette banque accorde des prêts aux fermiers s'élevant jusqu'à £2,000, sur première hypothèque, elle en accorde aux sociétés coopératives, aux cultivateurs pour se construire des silos et elle consacre des sommes importantes à l'avancement de la coopération chez la classe agricole. Avant 1921 le taux d'intérêt était de 5 pour cent; depuis il est de 6 pour cent.

L'Afrique du Sud a prêté de l'argent à cette banque, mais la banque le remettra aussitôt qu'elle sera en position de le faire. On l'administre comme une banque ordinaire. En 1922 elle avait prêté la somme de £5,858,824, dont £750,565 à des sociétés coopératives.

La Nouvelle-Zélande avance de l'argent aux cultivateurs et aux colons depuis 1894, à 5 pour cent d'intérêt. Les prêts qui sont limités à £2,000 sont payables en 36 ans 1-2. Il n'y a pas longtemps, la somme totale prêtée s'élevait à £7,000,000.

Il faut signaler que le gouvernement de ce Dominion a appliqué un moratorium de neuf ans, en autant qu'il s'agit du paiement des prêts et de l'intérêt sur ces prêts. Ce moratorium expirera à la fin de certains années. D'où l'on voit que certains pays agricoles n'ont pas reculé devant des mesures excessivement radicales pour aider les fermiers à subir la crise de la guerre.

Enfin la Banque de la Nouvelle-Zélande, institution d'Etat, fait de grandes affaires avec les fermiers. En mars 1922, elle avait prêté à des cultivateurs la somme de £10,000,000 dont la plus grande partie était formée de prêts de moins que £100.

Avant de terminer l'étude des institutions des dominions britanniques, le Dr Tory ajoute que la dépression qui a suivi la guerre s'est fait sentir partout. En général, les gouvernements ont aidé les paysans à passer cette période de dépression. Malgré ces conditions, cependant, toutes les institutions énumérées plus haut fonctionneraient aussi bien qu'on peut s'y attendre sous les circonstances.

Avant d'étudier les institutions similaires canadiennes, il reste les institutions américaines à analyser, bien qu'elles soient nombreuses et diverses.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

Fiches

Les lecteurs du Devoir que cela intéresse trouveront dans le texte de deux documents démontrant à l'évidence que certains hommes voudraient employer des agronomes officiels de la province comme informateurs secrets, occupés à dresser des fiches contre des adversaires présumés. Le Soleil demandait la semaine dernière des précisions à ce propos. Il les a. Qu'en dira-t-il?

Pas des "fichards"

Cette tentative d'amener les fonctionnaires officiels à faire la besogne de rédacteurs de fiches, rappelle assez l'affaire des fiches, en France, au temps du général Persin et du ministre André. Nous ne savons si les agronomes invités à dresser des fiches se sont rendus à la demande du monsieur qui leur recommandait "de conduire la chose discrètement" et "avec tact", mais cela nous étonnerait qu'ils aient donné dans cette manœuvre. Employés par le ministère de l'Agriculture pour travailler au développement des connaissances agricoles dans la province, leur tâche se limite à cela; elle est déjà assez ardue et assez délicate pour qu'ils n'aillent pas vouloir se mettre à dos, en exerçant une sorte de police secrète dans les campagnes, pour le compte d'un groupe quelconque, la population qu'ils sont censés fréquenter et aider à substituer des méthodes d'agriculture raisonnée à la routine qui a fait son temps. Ces gens qui n'ont pas étudié l'agro-

nomie pour s'instituer plus tard fichards et mouchards au bénéfice d'un groupe ou de l'autre, quels qu'ils soient. Et ceux-ci se méprennent sûrement sur le caractère des agronomes officiels s'ils insistent pour leur faire faire une besogne méprisable.

Jeunes délinquants

Il est entendu que les journaux ne doivent jamais donner les noms des enfants et des adolescents assignés devant le tribunal montréalais des jeunes délinquants. Toute publicité leur est interdite en fait, à ce sujet. Mais un journal publiait hier la photographie d'un groupe de jeunes délinquants devant le juge Lauroix. Et plusieurs des enfants sont parfaitement reconnaissables, ainsi que le magistrat lui-même. Si ce n'est là de la publicité et de la mauvaise... Qui l'a autorisé?

G. P.

La voix du Pape

UNE LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL GASPARRI A M. LE COMMANDEUR COLOMBO

Très honoré M. le commandeur,

Je suis heureux de vous communiquer que le Saint-Père, après avoir daigné approuver le projet de votre lettre au XVe Semaine sociale des catholiques italiens, a voulu aussi porter son attention sur le programme d'études qui y avait été choisi. Ce programme lui a semblé s'inspirer très opportunément des indications qu'il avait lui-même données dans l'Encyclique "Ubi arcano" sur des sujets identiques, ou très voisins de ceux qui seront traités à Turin. Voici, en effet, comment s'exprime l'Encyclique: "Nombreux sont ceux qui croient ou qui disent observer les doctrines catholiques sur l'autorité sociale, sur le droit de propriété, sur les rapports entre le capital et le travail, sur les droits des ouvriers, sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, entre la religion et la patrie, entre les diverses classes, entre les nations; sur les droits du Saint-Siège et les prérogatives du Pontife romain et de l'Épiscopat; sur les droits sociaux de Jésus-Christ lui-même. Créateur, Rédempteur, Roi des individus et des peuples. Mais ensuite ils parlent, ils écrivent — et ce qui est pire, ils agissent — comme s'ils ne faisaient plus suivre, et avec la même rigueur que dans le passé, les doctrines et les prescriptions solennellement et invariablement rappelées et inculquées en tant de documents pontificaux, particulièrement en ceux de Léon XIII, Pie X et Benoît XV. Contre cette espèce de modernisme moral, juridique, social, non moins condamnable que le modernisme dogmatique, il importe donc de rappeler les doctrines et les prescriptions que nous avons dites."

Il sera assurément aussi opportun qu'agréable au Saint-Père, que les distingués orateurs et professeurs de la Semaine sociale ne perdent pas l'occasion d'indiquer ces déviations d'avec les documents pontificaux en question, déviations qui ont donné et qui donneront lieu à ce modernisme.

Le programme de la Semaine sociale apparaît d'autant plus digne d'éloge que s'est accrue la nécessité d'éclairer les esprits et de diriger les consciences touchant un sujet de si grande importance et de si grande actualité: savoir le concept de l'autorité sociale, et ceux qui y sont impliqués et qui s'y rattachent suivant la doctrine catholique.

Si, à la base de tout, on place pas l'ordre institué par Dieu; si, de l'origine et de l'exercice de l'autorité humaine, on ignore les principes éternels enseignés par la morale chrétienne, la vraie idée d'ordre et de justice s'éteint dans l'erreur ou elle s'obscurcit dans les incertitudes théoriques, qui, ensuite, engendrent des confusions et des bouleversements dans la pratique de la vie sociale.

L'exposé solide et clair de la doctrine catholique touchant l'autorité publique et ses limites, les relations de la loi divine humaine, ecclésiastique et civile, touchant les individus et les peuples, considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports réciproques, contribuera sans doute à porter la lumière dans les intelligences et à fournir une règle de vie toujours plus claire à tous les citoyens. En obéissant aux autorités constituées, ils doivent savoir qu'ils rendent hommage à une autorité plus haute que l'autorité humaine et de laquelle seule provient le caractère de légitimité qui est supérieur aux contingences, aux formes et aux aspects changeants de l'autorité dans le monde.

Prendre, suivant une bonne méthode, ces études, en y convoquant comme professeurs, auditeurs et coopérateurs l'éélite des catholiques qui s'appliquent au problème social en ses multiples aspects, c'est une oeuvre qui mérite vraiment les plus hauts encouragements, et le Saint-Père les accorde avec une plénitude et une paternelle complaisance.

D'autre part, l'expérience des précédentes Semaines sociales, en Italie et à l'étranger, en France spécialement, est là pour attester les bienfaits dont elles sont la source.

Et c'est un bonheur assuré que la Semaine sociale de Turin, dégagée à dessein de tout appareil de solennités académiques, minutieusement préparée d'études séminaires, et initiée dans un esprit de charité et de fraternelle collaboration, se propose pour son unique but de faire passer la vérité catholique, seule base vraiment solide de la société humaine, et, par suite, du véritable progrès dans le monde.

M. MacDonald ne reculera pas devant une élection générale. Il condamne le communisme

Le premier ministre de Grande-Bretagne a prononcé un grand discours ce matin, à la conférence annuelle du parti travailliste — Il met ses partisans en garde contre le traquenard communiste — Il est prêt à se présenter devant le peuple, si on l'y force.

Les fonctionnaires français réclament une augmentation de traitement — Les financiers discutent l'emprunt allemand.

Londres, 7 (S.P.A.) — Le premier ministre MacDonald, parlant à la conférence annuelle du parti travailliste au Queen's Hall, ce matin, a confirmé les indications dénotant que le gouvernement avait l'intention de combattre et le vote de censure que les libéraux ont l'intention de proposer pour obtenir une enquête sur les circonstances qui ont entouré la suspension d'une poursuite contre le directeur du journal communiste, le Workers' Weekly.

M. MacDonald a indiqué que le gouvernement ne reculera pas devant la dissolution du parlement et une élection si on le force à le faire et il a déclaré que le parti travailliste ne sera pas responsable d'une telle élection.

ANTICOMMUNISTE.

Londres, 7 (S.P.A.) — A l'ouverture du 24ième congrès annuel du parti travailliste, ce matin, le premier ministre MacDonald a condamné le communisme. Il a dit qu'il est impossible d'appliquer une telle théorie. Il l'a déclaré un produit du marxisme et de la brutalité de la guerre. Comme tel, le parti travailliste n'a rien à faire avec. Le premier ministre semble vouloir tenter d'éclairer la situation politique actuelle et définir l'attitude du parti travailliste concernant le vote de censure que les libéraux ont proposé en Chambre. Il a dit qu'on connaîtrait l'avenir réservé au parti avant la fin du congrès. Il se refuse à ce que son parti cède sur aucun point aux partis d'opposition. Mais s'il y a des élections maintenant, il ne veut pas que les travaillistes en soient tenus responsables.

LA MANOEUVRE DES LIBERAUX

Concernant la proposition de censure, M. MacDonald a dit que les conservateurs ont préparé une franche motion de censure, mais que l'amendement que les libéraux ont imaginé a été conçu dans un esprit de fausseté moyennement.

Le gouvernement ne sera pas censuré, mais seulement insulté. Il ne sera pas exécuté, mais seulement torturé. Par cette petite manœuvre, les libéraux ont l'intention, prétend le premier ministre, d'abaïsser les travaillistes afin de pouvoir rétablir leur propre situation. Mais ils connaissent mal les travaillistes.

Après avoir rappelé les différents succès qui ont caractérisé l'administration travailliste depuis qu'elle est au pouvoir, M. MacDonald a dit que l'on n'avait pas encore trouvé de remède au chômage. Mais aucun gouvernement n'a fait plus que le gouvernement actuel dans une telle période de déchaînement des travailleurs.

GARE AU TRAQUENARD COMMUNISTE

Après avoir fait sa déclaration contre le communisme, le premier ministre a exprimé l'espoir que les pressions actuelles pour soulager les sans-travail. Le prochain budget travailliste continuera l'oeuvre accomplie par le précédent en réduisant encore les taxes et le tarif sur les produits essentiels au bénéfice des travailleurs en Grande-Bretagne et dans les autres pays ne seront pas tentés de tomber dans le traquenard communiste et d'approuver ainsi l'exécuse ordinaire.

Le Saint-Père a confiance que les résultats correspondront pleinement aux espérances; dans l'attente de fruits aussi importants pour le bien, il appelle sur les travaux d'assemblée la bénédiction du ciel, et il accorde à tous ceux qui y participeront la bénédiction apostolique.

ENTENTE CONCLUE

Avec des sentiments de sincère et particulière estime, l'aime à me rendre, très honoré Monsieur, votre affectueux dévoué, Card. GASPARRI.

Correspondance catholique franco-allemande

L'absence simultanée du directeur et du gérant de cette publication a retardé le service aux abonnés du Canada. Tous devraient avoir maintenant reçu les numéros 1 à 7 inclusivement. Si quelques-uns ont été oubliés, ils sont priés de nous en prévenir au plus tôt.

Pour les abonnements à venir, on voudra bien s'adresser directement à M. Charles Gravel, 30, rue des Créneaux, Trier-sur-Seine (S.-et-O.), France.

que le capitalisme a toujours employé pour augmenter son étreinte sur la vie des travailleurs. Les assistants ont longuement applaudi le premier ministre. Ils ont immédiatement adopté à l'unanimité une résolution félicitant le gouvernement pour ses succès passés, pour sa manière de conduire la question irlandaise, pour avoir reconnu la Russie soviétique et offert l'encouragement des travaillistes au premier ministre, au cabinet et au parti parlementaire.

REQUETE DES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS

Paris, 7 (S.P.A.) — Les représentants de plus d'un demi-million de fonctionnaires, réunis hier soir, ont décidé de demander un traitement minimum annuel de 6,000 francs et de rejeter l'offre du gouvernement qui n'est que de 5,200 francs. Une délégation est allée voir M. Herriot; celui-ci a assuré que le cabinet étudiera la question à sa réunion d'aujourd'hui.

D'après le Journal, l'augmentation des traitements à 5,200 francs causera une dépense supplémentaire de 940,000,000 à l'Etat, tandis que si on accepte la réclamation des fonctionnaires, cette dépense supplémentaire s'élèvera à 2 milliards. Le Journal fait aussi remarquer que le gouvernement, dans les estimations budgétaires pour 1925, n'a prévu qu'une somme de 720,000,000 pour l'augmentation des salaires des fonctionnaires.

AU SUJET DE L'EMPRUNT ALLEMAND

Paris, 7 (S.P.A.) — Les représentants des principales banques françaises ont rencontré M. Herriot et le ministre des finances, M. Clémentel, au ministère des affaires étrangères, ce matin. Ils ont conféré sur la partie de l'emprunt allemand que la France souscrira d'après le plan des experts.

Jean V. Parentier, du ministère des finances, qui a été à Londres conférer avec les banquiers britanniques au sujet de cet emprunt, a dit que ces derniers croient qu'il sera nécessaire que Londres et Paris confèrent de nouveau avant qu'on puisse prendre une décision définitive.

LE CHEMIN DE FER RUSSO-CHINOIS VA A LA RUSSIE

Harbin, Mandchourie, 7 (S.P.A.) — A la suite d'une entente, le gouverneur militaire de Mandchourie a remis le chemin de fer russo-chinois au gouvernement soviétique. Les autorités chinoises ont fait arrêter les anciens administrateurs Ostroumoff et le général Gondati. On a formé un nouveau bureau d'administration dans lequel on compte Klyshko, un ancien assistant de Leonid Krassin, et Rosenberg, qui fut du ministère des affaires étrangères.

On a nommé au poste de gérant général le communiste Ivanoff et le "pape rouge" a remplacé le drapeau de la Russie impériale sur l'immeuble où est situé le siège social de la société.

EN TURQUIE

Paris, 7 (S.P.A.) — Le général Mougin, qui a fait partie de la mission française à Angora, annonce aujourd'hui que le gouvernement turc a accepté de permettre la réouverture des écoles françaises et de toutes les autres écoles étrangères en Turquie.

LES CANDIDATS TRAVAILLISTES SERONT NOMBREUX

Londres, 7 (S.P.A.) — Le parti travailliste espère avoir 235 candidats sur les rangs si une élection a lieu dans un avenir rapproché. A l'élection de l'an dernier, il y avait 269 candidats travaillistes.

Mort de M.

l'abbé Roch Girouard

Saint-Hyacinthe, 7 (D.N.C.) — A Moose-Jaw, Saskatchewan, est décédé M. l'abbé Roch Girouard, un trefois de Saint-Hyacinthe, neveu de M. Pierre Girouard, encore actuellement de cette ville. Il était âgé de 31 ans et exerçait les fonctions de chapelain du collège Saint-Louis, à Moose-Jaw, depuis quelques années. Il était un ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, appartenant au cours 1905-1913, et avait terminé ses classes au collège Saint-Laurent. Les funérailles ont eu lieu lundi à Moose-Jaw.

# Chez les catholiques d'Alsace

## Les préparatifs de défense — Déclaration de principe — L'attitude de l'Union populaire républicaine d'Alsace.

Nous empruntons de *La Croix* de Paris, ce récit de la deuxième journée du congrès des catholiques d'Alsace. (Nous avons déjà publié le compte rendu de la première journée):

### LES REUNIONS DE SECTION

La seconde journée du congrès, comme la première, s'inaugure par une messe que célèbre, en l'église Saint-Martin, Mgr Ruch. Puis on se rendit dans la vaste salle du cercle de cette paroisse pour la réunion de la section des œuvres morales et sociales consacrée plus spécialement à l'étude des moyens de lutter contre les diverses formes de l'immoralité.

On entendit une très intéressante conférence de M. le docteur Duhamel sur la « nécessité d'instruire les jeunes gens des multiples dangers qui les menacent et sur les possibilités d'action données aux bons citoyens pour réagir contre la propagande immorale. Puis on applaudit de substantielles communications de M. l'abbé Brunissen, curé d'Ingersheim, sur la propagande anticatolique; de M. le chanoine Thouvenin, directeur des œuvres de Nancy, sur les efforts à tenter et les institutions à créer pour amener les jeunes gens à économiser une partie des gros salaires qu'ils touchent aujourd'hui; de M. l'abbé Jérôme, curé d'Ergersheim, sur le fleau de l'exode rural et les moyens de l'enrayer.

Des discussions suivirent ces rapports et communications. J'en voudrais retenir la vive indignation avec laquelle les Alsaciens flétrissent les livres, journaux, brochures, pièces de théâtre de caractère nettement pornographique qui leur sont envoyés de l'intérieur. Ils protestèrent aussi contre le fait que quand n'a été arrêtée cette propagande, on a bien su en empêcher l'entrée chez nous de certaines publications. Pourquoi la police n'a-t-elle pas montré le même zèle pour défendre nos moeurs et l'âme même de notre peuple. De même on s'est élevé contre certaines modes parisiennes que des dames et des jeunes filles alsaciennes croient bon d'adopter parce qu'elles viennent de Paris et qui ne sont que des instruments de perversion.

Après quoi, Mgr Ruch formula en articles nombreux et précis un très opportun programme d'action que la Commission compétente devra mettre en œuvre pour arrêter le flot d'immoralité qui monte.

### LES OEUVRES FEMINIENNES

L'après-midi, la séance, que présidait, comme d'habitude, Mgr Ruch, fut consacrée aux œuvres féminines. Un excellent rapport de M. l'abbé Riehl, curé doyen de Schillingheim, insista sur la nécessité de grouper les jeunes filles en des œuvres, appropriées, pour les défendre, elles aussi, contre bien des dangers dont elles sont menacées. Puis, M. l'abbé Claus, curé d'Erstein, parla des Congrès d'enfants de Marie si florissantes en Alsace; Mlle Jansen, de l'œuvre des patronages, qu'il faudrait développer et compléter par la création d'institutions sociales; M. l'abbé Bonnet, secrétaire général des œuvres, des associations professionnelles, en particulier des cercles d'ouvriers qui sont en constants progrès, et qui, depuis l'anvier dernier, forment une puissante Fédération; Mademoiselle Bechtel, de la nécessité d'organiser les ouvrières catholiques sur le terrain professionnel; Mlle Wust, de l'œuvre de Trousseau; Mlle Rincker, enfin, de l'Union noëliste. Celle-ci se répand dans nos provinces recouvrées. Elle compte, en Alsace, déjà six comités très actifs, et qui n'ont pas donné cette année moins de 1,800 fr. à l'œuvre diocésaine des vocations. Le seul comité de Colmar compte une trentaine de membres.

A tous et à chacun, Mgr Ruch adresse ses félicitations, remerciements encourageants. En dépit de difficultés réelles, on est prêt à réaliser sans cesse de nouveaux progrès.

### LA REUNION DU COMITE DIOCESAIN — LA LIGUE DES CATHOLIQUES

Cette réunion fut en somme l'événement capital de la journée, sous la présidence de M. Wevman, président de la Ligue, assisté de Mgr Ruch, une soixantaine de délégués venus de presque tous les cantons d'Alsace, discutèrent sur d'importantes questions d'organisation et sur les questions plus importantes encore relatives à la lutte religieuse. Ces discussions ont eu un caractère confidentiel, qui nous interdit d'en rendre compte, mais nous pouvons dire qu'elles ont singulièrement contribué à confirmer notre impression de la veille. Si par malheur nos gouvernants s'entendaient à vouloir porter une atteinte de principe aux libertés alsaciennes, ils se trouveraient en face d'une résistance formidable, en raison, d'une part, de ce qu'elle est fort bien organisée, d'autre part, de ce fait que ceux qui la mènent sont parfaitement résolus à vaincre. On a examiné tous les moyens de lutter et de triompher, et on peut être assuré qu'ils seront mis en œuvre avec une sagesse et une énergie qui les rendront extrêmement redoutables. Puisque encore une fois M. Herriot ne pas provoquer la révolte de l'âme catholique alsacienne. Les conséquences en seraient de toute façon lamentables pour notre pays. Voici le texte de la résolution

### Pas des Débutants — Des Spécialistes

Notre main-d'œuvre se spécialise dans les travaux en CUIVRE, BRONZE et FER MAR-TÈLE et sait rendre votre idée « à vous » EXACTEMENT.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Ltée  
247, Sanguinet / Tél. Est 0143

# Satisfaction

## et THÉ "SALADA"

vont de pair. Essayez-le pour bien vous en convaincre. Thé de haute qualité vendu dans un emballage d'aluminium.

### Les cours du Dr Atherton

LA SITUATION DES CANADIENS FRANÇAIS APRES 1760 — LEÇON DONNEE A L'EGOLE DE SOCIOLOGIE LOYOLA

Le Dr W. H. Atherton, de l'Université de Montréal, a commencé hier soir une série de cours, qu'il donne à l'Académie Bourgeois, rue de la Montagne, sous les auspices de l'école de Sociologie du collège Loyola. Il parlera du bilinguisme au Canada en rapport avec l'histoire. On a cru devoir instituer de tels cours pour ceux qui se destinent à devenir des "social workers". — C'est-à-dire à ceux qui désirent participer au grand travail de rénovation sociale que se propose d'assurer, en définitive, la santé morale des individus, — pure que, dans notre province, la loi civile est différente. Aussi, le Dr Atherton se propose-il d'expliquer aux catholiques de langue anglaise le pourquoi des conditions faites aux Canadiens français au Canada et en particulier dans la province de Québec. Il veut rechercher, dans l'histoire générale depuis la cession, les causes juridiques d'abord, mais aussi les causes de circonstances qui se sont produites au cours de notre vie nationale afin d'expliquer la situation faite à nos pères et celle qu'eux-mêmes nous ont préparée.

Hier soir, le professeur Atherton a parlé de la période qui suit immédiatement la capitulation de Québec et de Montréal. En fait, il a expliqué le gouvernement militaire de 1760 à la proclamation du traité de Paris, en 1764, et l'administration civile du général Murray qui a suivi. Dans son prochain cours, il expliquera les causes de l'Acte de Québec en 1774.

Après la capitulation de Montréal, Amherst devient gouverneur militaire du pays. Mais, en fait, il n'a pas rempli beaucoup ses fonctions parce qu'il était toujours en Nouvelle-Angleterre. L'homme qui assumait toutes les responsabilités de la direction de la nouvelle colonie anglaise fut le général Murray.

Le Dr Atherton pose comme principe initial que la nouvelle colonie n'était pas peuplée par une race inférieure, mais par une race qui avait hérité d'une civilisation déjà vieille de plusieurs siècles et ayant une valeur au moins égale à la civilisation britannique qui devenait dominante en Amérique. Aussi, les gouvernements ne pouvaient-elles pas être identiques à celles qu'on aurait employées, par exemple, si on avait dû faire toute l'éducation d'un peuple de civilisation inférieure. Les gens qui s'imaginent qu'on aurait pu changer toutes les conditions du jour au lendemain se trompent étrangement, surtout si on considère que pendant de longues années les Canadiens français ont été la grande majorité de la population.

Pendant les longues négociations qui ont suivi les défaites de la France, Murray institua le régime militaire. Le Dr Atherton nous dit que Murray était un homme de principes et que si, au début, il méprisait assez les Canadiens, il ne voulait pas être injuste à leur endroit. D'ailleurs, il n'avait aucune raison d'être injuste à l'égard des Canadiens, puisqu'ils étaient seuls au pays. Aussi, les quatre premières années se sont-elles passées facilement et sans trop de friction entre les troupes d'occupation et la population civile.

Le grand événement du début est la proclamation du roi d'Angleterre concernant la mise en vigueur de la loi de Paris. Dans ses instructions à Murray, instructions très précises, le roi lui ordonnait d'organiser une assemblée législative qui aurait pour mission de prélever les impôts. D'après les termes de la capitulation, les Canadiens devaient conserver leur langue, leur religion et leurs biens. Mais les dirigeants, administrateurs, seigneurs et militaires, devaient retourner en France. Au contraire, la proclamation anglaise prévoyait que l'on devrait appliquer autant que possible les lois anglaises. Comme ces dernières ne faisaient que tolérer les catholiques, certains fanatiques anglais, que décria plus tard Murray lui-même, exigent qu'on applique le serment du Test comme en Angleterre. Cela a pour effet d'éloigner les Canadiens des fonctions publiques, non seulement ils ne pourront pas être conseillers, mais ils ne pourront pas non plus être membres de l'assemblée, ni être juges, ni même jurés. Aussi, les Canadiens ne purent-ils faire partie du jury dans les nouvelles cours de justice établies à Montréal et à Québec. Malgré qu'il n'y ait à peine que 500 Anglais dans le pays, ils possèdent la direction effective de toute la colonie. Bientôt ils pourront s'enparer des meilleurs endroits grâce aux fonds dont ils disposent et au commerce qu'ils pourront faire avec la Nouvelle-Angleterre tandis que les Canadiens sont complètement délaissés et ne peuvent faire aucun commerce avec leur ancienne mère-patrie. Comme les Anglais veulent que le pays, ils possèdent la direction effective de toute la colonie. Bientôt ils pourront s'enparer des meilleurs endroits grâce aux fonds dont ils disposent et au commerce qu'ils pourront faire avec la Nouvelle-Angleterre tandis que les Canadiens sont complètement délaissés et ne peuvent faire aucun commerce avec leur ancienne mère-patrie. Comme les Anglais veulent que le pays, ils possèdent la direction effective de toute la colonie. Bientôt ils pourront s'enparer des meilleurs endroits grâce aux fonds dont ils disposent et au commerce qu'ils pourront faire avec la Nouvelle-Angleterre tandis que les Canadiens sont complètement délaissés et ne peuvent faire aucun commerce avec leur ancienne mère-patrie.

Toute la situation d'alors est dominée par la grande figure de Murray qui, au contact des Canadiens, a appris à les connaître et à les admirer. Il apprécie hautement ce peuple fort, vigoureux, travailleur et brave. Le Dr Atherton nous le prouve en lisant plusieurs lettres dans lesquelles le gouverneur décrit le cultivateur, le seigneur et le

clergé dans des termes très favorables. Murray comprend très bien qu'une petite minorité ne peut imposer des lois contrairement aux aspirations, aux coutumes d'une large majorité. Murray comprend surtout qu'il sera impossible de garder ce peuple si l'on l'opprime et il craint qu'il retourne graduellement dans son pays d'origine. La colonie n'aurait plus, alors aucune valeur. Aussi a-t-il toujours favorisé la conservation des lois françaises qui auraient assuré les exigences des habitants. La langue et la religion étaient les grands obstacles à la paix effective entre les deux races. C. H.

### AU DINER DES JEUNES LIBERAUX

Me LEONCE PLANTE RELATE SES SOUVENIRS COMME CRIMINALISTE. — Me ANTONIO PERRAULT DONNE DES CONSEILS A LA JEUNESSE LIBERALE

L'Association de la jeunesse libérale a donné hier soir, au Reform Club, son premier dîner-causerie de la saison. Elle avait comme hôte d'honneur M. Antonio Perrault, avocat et professeur à l'Université de Montréal, et comme conférencier M. Leonce Plante, avocat et ancien président de l'Association. M. Plante a relaté ses souvenirs et ses observations à travers les cours criminels au palais de justice de Montréal, M. Edmond Bourdon président. On notait la présence d'un grand nombre d'étudiants en droit de l'Université de Montréal.

M. Leonce Plante a promené ses auditeurs à travers les couloirs, les antichambres et les chambres de la cave et du rez-de-chaussée du palais de justice. C'est là que la justice criminelle opère.

M. Plante a semé sa causerie de remarques piquantes, d'observations pittoresques, de souvenirs variés et de suggestions personnelles sur l'administration de la justice criminelle.

Le conférencier a voulu réhabiliter les criminalistes que certains associent trop souvent avec les criminels. Leur tâche est ingrate mais nécessaire. Il voudrait que les juges de la juridiction criminelle soient mieux rémunérés et plus choisis parmi les criminalistes de carrière. M. Plante se prononce en faveur du maintien de l'institution du jury, mais avec moins d'exemptions. Les hommes les plus éclairés lui devraient en faire partie en sont exemptés de droit ou sur demande. Il suggère la nomination de deux commissaires enquêteurs choisis parmi les criminalistes les plus compétents pour diriger les affaires criminelles.

M. Antonio Perrault se dit très touché de la manifestation faite en son honneur. Elle le réconforte et lui fait croire que l'œuvre patriotique d'avant-garde qu'il poursuit n'est pas vaine. Il constate qu'une association comme la Jeunesse libérale de Montréal recrutée parmi les jeunes professionnels surtout, peut rendre de grands services au parti libéral et au pays. Les membres peuvent sonder les courants d'opinion nouveaux, les plaintes du peuple, et en faire part à leurs chefs politiques.

M. Perrault note que notre système parlementaire est une réplique du système anglais surtout en ce qui concerne le retour alternatif de deux grands partis politiques au pouvoir et la lutte qui se fait sans cesse entre les deux. M. Perrault pose un point d'interrogation. Il se demande si l'avènement du parti travailliste anglais n'amènera pas certaines modifications dans le régime des partis en Angleterre. Le Canada voit aussi l'avènement d'un troisième parti.

Le conférencier dit que les partisans de l'un ou l'autre parti politique doivent surveiller ce qu'il appelle la population flottante entre les deux partis : ceux qui se laissent guider moins par les hommes que par les idées, ceux qui sont menés par des intérêts financiers, etc.

M. Robert Calder, appelé à dire quelques mots, n'est pas tout à fait de l'avis de M. Perrault relativement aux troisièmes partis politiques. Il croit que, notamment, le parti progressiste au Canada poursuit une tâche que l'opposition officielle n'a pas le courage de mener jusqu'au bout. Le plus actif lui paraît être le parti libéral. L'histoire constitutionnelle est là pour nous donner des exemples.

Me Omer Legrand a remercié les orateurs.

### Papineau et ses sentiments religieux

Le Cercle Universitaire de Montréal, dont les dîners-causeries sont devenus une sorte d'institution, inaugure cette semaine sa série de 1924-1925 par une conférence de M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal et membre de la Société Royale du Canada. L'hôte d'honneur du Cercle entreprendra son auditoire des idées religieuses de Papineau, sujet d'un vif intérêt historique, et toujours d'actualité. M. Léon Mercier Gouin, avocat et professeur à l'Université, remercia le conférencier. Déjà plusieurs membres se sont inscrits et l'on compte sur une assistance nombreuse.

Le dîner aura lieu à sept heures et demie. Les dames sont invitées. (Communiqué)

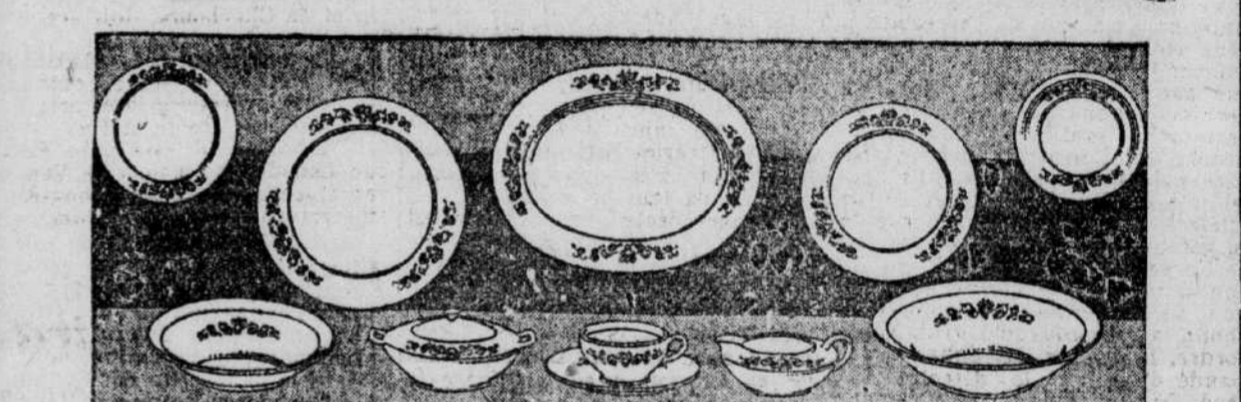
# Procurez-vous de ces fameux CABINETS DE CUISINE "SELLERS"

## Démonstration Gratis un Char à Ecouler Pendant Notre Grande Vente de 7 Jours

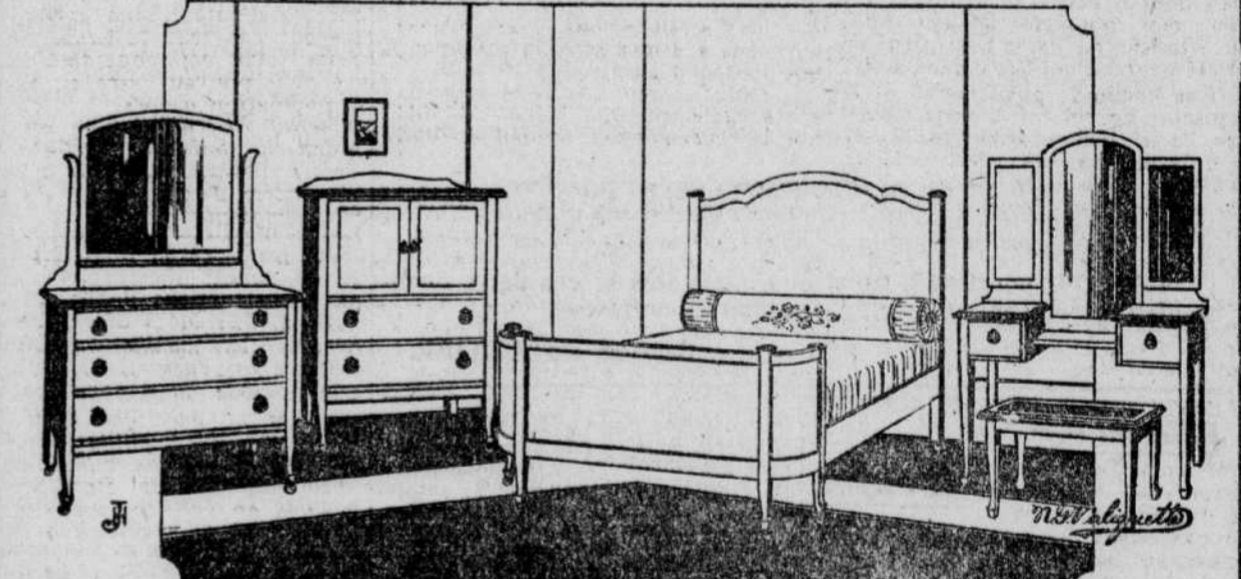


Ne manquez pas cette opportunité de vous procurer un cabinet "Sellers", le meilleur cabinet de cuisine et le plus moderne, à un prix extraordinairement bas. Nous donnons 32 articles d'épicerie de haute qualité avec chaque cabinet "Sellers".

### \$5.00 Comptant \$10. Comptant



### \$85.00 SANS CONTREDIT L'OFFRE LA PLUS REMARQUABLE DANS L'HISTOIRE DE NOTRE MAISON \$85.00

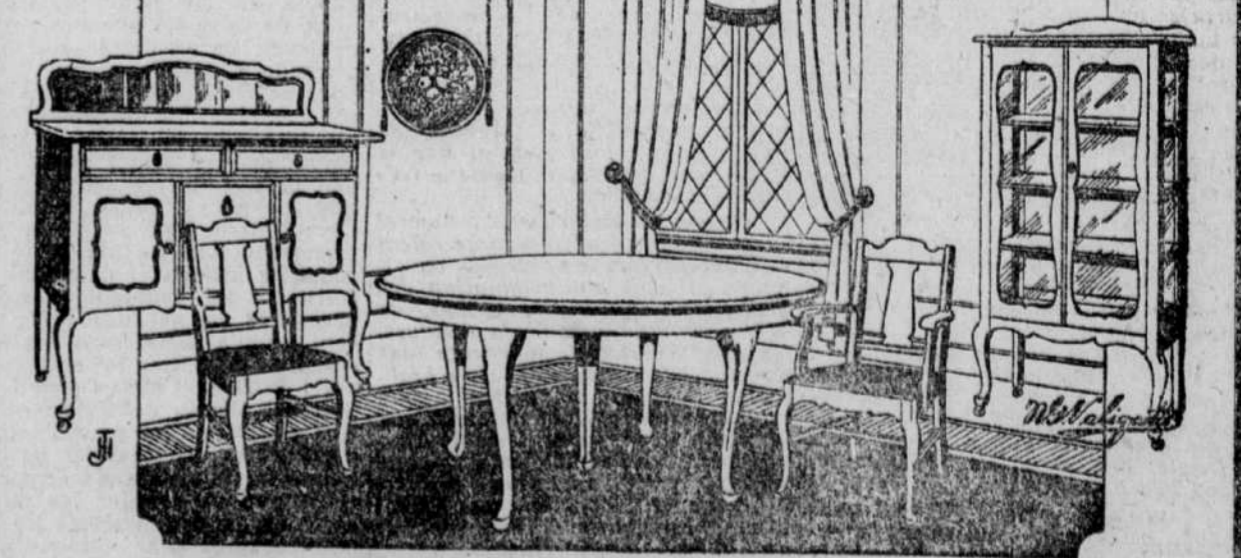


### MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, 4 PIECES \$85.00 MOBILIER DE SALLE A MANGER, 9 PIECES \$85.00

Mobilier de 4 morceaux, exactement tel qu'illustré, riche fini noyer et dessus polis. Comprend bureau de 50" avec miroir, glace anglaise, 25 x 24", grand chiffonière 33" de large, table vanité à triple miroirs, celui du centre mesure 15 x 30" et les deux de côté 8 x 18", ainsi qu'un lit double à pied arqué, (banc \$5.00 extra), 4 morceaux \$85.00

Mobilier de 9 morceaux, tel qu'illustré, superbe fini noyer, comprend buffet de 50" avec miroir biseauté, cabinet à argenterie de 34" de large, magnifique table à extension ovale, 2 chaises et 4 fauteuils. Mobilier que vous seriez fier de posséder. Se vend partout ailleurs \$150.00. Ne manquez pas de venir voir cette offre extraordinaire. Complet \$85.00

### LE MOBILIER QUE VOUS PAIEREZ \$150.00 AILLEURS



# N.E. Valiquette

471-477 STE CATHERINE EST  
LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 8 octobre 1924. Sainie Brigid, veuve. Lever du soleil, 5 h. 05. Coucher du soleil, 5 h. 38.

— DERNIERE HEURE — LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEUGEUX. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 53. Minimum 38.

L'enquête sur la police continue à fournir d'importantes révélations

Nouvelles preuves que M. Savard avait donné des ordres de retenir les bagages de Brooks à l'hôtel Windsor — Comment on les a laissés partir

Le secrétaire du chef de police avait reçu des informations de Falcon au sujet de l'attentat contre la banque d'Hochelaga — MM. Brossard et Germain ont une prise de bec — Détails intéressants sur la séance d. cet avant-midi.

La séance de ce matin a amené des révélations sensationnelles et telles qu'il est maintenant certain que l'enquête va prendre des proportions extraordinaires. Le premier témoin a été M. Joseph Cohen. M. Isaie Savard au cours de son témoignage, hier, sur le cas de Brooks, avait déclaré que le soir de l'arrestation de Brooks, les officiers de l'hôtel Windsor lui avaient téléphoné que Me Cohen s'était présenté pour obtenir les bagages de Brooks muni d'un ordre du capitaine Forget. M. Savard avait donné instruction de ne pas laisser aller les bagages. Comme l'ordre venait d'un supérieur, le détective Savard a dû s'incliner et déclarer aux autorités du Windsor de se conformer aux instructions du capitaine Forget. M. Savard espérait trouver dans les bagages de Brooks des éléments de preuve suffisants pour étayer l'accusation de vol portée contre lui.

ME COHEN EXPLIQUE SA SITUATION

Me Cohen a expliqué ce matin sa situation. Le soir de l'arrestation, deux amis de Brooks sont allés le trouver chez lui avec un ordre signé par le capitaine Forget et ce dernier leur donna l'autorisation au porteur de retirer les bagages de Brooks. Me Cohen qui était le procureur de Brooks s'est rendu à l'hôtel et a expliqué la situation. Pour éclaircir la situation il a conseillé au gérant de téléphoner au capitaine Forget afin de savoir si oui ou non il avait signé l'ordre en question. Le capitaine, appelé au téléphone, a répondu qu'il avait signé l'ordre. Bien plus, Me Cohen a demandé d'appeler le détective Savard. On sait le résultat de cet appel.

Le juge Coderre a déclaré après le témoignage de Me Cohen qu'il était pour le moment surpris de l'attitude de la police en l'occurrence. Si les bagages de Brooks, dit-il, ne contenaient rien d'incriminant on rien dont il eût à se servir immédiatement, il les enlevait de l'hôtel Windsor où ils se trouvaient en sûreté pour les confier à deux amis? Il se demande aussi comment le capitaine Forget, s'il a émis un ordre, l'a fait à une heure avancée de la nuit, à deux individus, amis du prévenu, dans des circonstances qui auraient dû normalement éveiller des soupçons.

Le détective MacInch, employé à l'hôtel Windsor raconte qu'il avait confié les bagages de Brooks au porteur, avec ordre de la part de M. Savard de ne les livrer à qui que ce soit.

LE TEMOIGNAGE DE M. JOHN LOMAX

M. John Lomax, sténographe officiel, a lu les dates de l'arrestation et des divers contacts de Brooks, ainsi que la lettre du représentant américain qui se désistait de la poursuite contre Brooks. Contrairement à ce que croyait M. Cohen, Brooks a passé trois jours à la prison de la sûreté. Le lendemain de l'arrestation, M. Lomax s'est rendu aux bureaux de la sûreté pour la comparaison devant le commissaire d'extradition. Savard lui a raconté comment les bagages avaient été enlevés, déclaré ses ordres formels en suite de l'intervention du capitaine Forget, son supérieur.

M. Lomax est alors allé trouver le capitaine Forget et lui a demandé si, effectivement, il avait donné l'ordre de laisser aller les bagages. Forget a dit que c'était vrai. M. Lomax lui en a exprimé sa profonde surprise qu'à une pareille heure de la nuit il eût donné un ordre pareil à des gens qui avaient tout intérêt à retirer des bagages peut-être compromettants. Forget a déclaré que Me Cohen lui-même avait déclaré que ce qu'il faisait était ordinaire. M. William Avlett et M. Wilson, de l'hôtel Windsor, ont affirmé que M. Savard leur avait fortement intimé l'ordre de ne pas laisser aller les bagages. Le juge a déclaré alors qu'évidemment Savard avait donné des ordres très formels et expliqués de retenir les bagages.

M. ERNEST BELANGER COMPARAIT

Le détective Ernest Bélanger, secrétaire du bureau de police et nouveau du chef Bélanger, a été appelé en témoignage.

Il a déclaré qu'il avait eu des informations sur l'attentat contre l'auto de la banque d'Hochelaga, le 29 février dernier. L'attentat, au tant qu'il se le rappelle, devait avoir lieu le lendemain ou le jour même. Il en a averti le chef, mais ne se rappelle pas s'il a dit le mot.

Me J.-P. Lanctôt demande alors: — Voulez-vous nous dire maintenant le nom de cet informateur. — "Je ne sais, dit le témoin, si je dois dévoiler". — "C'est nécessaire", répond le juge. — "Alors, reprend Me Lanctôt,

A BORD DU "DE GRASSE"

PLUSIEURS CANADIENS FRANÇAIS S'EMBARQUENT A NEW-YORK AUJOURD'HUI POUR L'EUROPE

New-York, 7. — Le "De Grasse", nouveau paquebot de la Compagnie générale transatlantique, part aujourd'hui de New-York pour le Havre avec de nombreux passagers, parmi lesquels: Les RR. PP. Desrochers et Méthivier de la Congrégation de Ste-Croix; Mlle Gertrude Tremblay, fille de M. Amédée Tremblay, organiste canadien-français, qui s'en retourne en France pour continuer ses études musicales avec M. Vincent d'Indy. M. Jean Bruchési, sa mère et sa soeur Germaine, Jules Derome, Dr Adrien Lambert, Albert Doyon, Lucien Masson, Mme J.-A. Lemieux et Mlle S. Lemieux, de Montréal.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Montroyal", du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec, vendredi. Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec vendredi et à Montréal samedi. Le "Drottingholm", de la compagnie Swedish-American, venant de Gothenburg, via Halifax, doit arriver à New-York ce matin. Le "Bergensfjord", de la compagnie Norwegian-American, venant de Bergen, via Halifax, doit arriver à New-York aujourd'hui. Le "Tusania", de la compagnie Anchor, venant de Glasgow et de Moville, doit arriver à New-York aujourd'hui. Le "Minnekadha", de l'American Line, venant de Hambourg, doit arriver à New-York aujourd'hui. Le "Homeric", de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York demain matin. Le "Bergensfjord", de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York vendredi matin. L'"Empress of Asia", du Pacifique Canadien, venant de Vancouver et en route pour Hong-Kong, est arrivé à Yokohama hier.

L'autre on la lira!

Il y a longtemps que c'était connu; mais jamais la Presse ne l'avait confié jusqu'ici. C'est fait; hier, sur trois colonnes, elle admettait qu'il y a des gens qui l'achètent pour d'autres fins que la lecture. Voyez plutôt! L'augmentation progressive nouvelle que nous enregistrons aujourd'hui est d'autant plus extraordinaire que dès 1922, le tirage de la "Presse" était déjà considéré assez élevé qu'il pouvait l'être eu égard à la population d'alors.

LES DECES GENERAUX

Il est décédé durant le mois de septembre 757 personnes, contre 704 en septembre 1923, soit une augmentation de 53. La mortalité infantile accuse aussi une augmentation, pour le mois de septembre sur le même mois de 1923. Les chiffres sont les suivants: 251 décès d'enfants âgés de 0 à 1 an, contre 185, en septembre 1923; 277 décès d'enfants âgés de 0 à 2 ans, contre 215 en septembre 1923; et 303 décès d'enfants âgés de 0 à 5 ans, contre 246 en septembre 1923.

A l'hôpital Notre-Dame

L'OUVERTURE DES DISPENSAIRES. Le service des cliniques externes (dispensaires) de l'hôpital Notre-Dame qui avait été formellement interrompu pendant le déménagement et l'installation dans le nouveau local est maintenant ouvert et prêt à recevoir tous les patients qui se présentent. L'entrée de ces cliniques se fait par la rue Maisonneuve et par une cour intérieure donnant directement sur le rez-de-chaussée de la bâtisse centrale où se trouve la salle d'attente.

Les cliniques de médecine, de chirurgie, d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie sont ouvertes tous les jours de la semaine aux heures habituelles. Tandis que les cliniques de gynécologie, dermatologie, maladies nerveuses, urologie et maladies vénériennes ne sont ouvertes qu'à des jours et des heures qui seront communiqués aux malades sur demande. Il est important de noter que l'hôpital Notre-Dame aura, à l'avenir, un dispensaire d'obstétrique sous la direction du professeur A. B. Coté. Les malades qui devront suivre ce dispensaire pourront se procurer les renseignements voulus à l'hôpital.

M. E.-A. Verret part pour les Antilles

Québec, 7 (D.N.C.). — Le directeur des Postes, à Québec, M. E.-A. Verret, part aujourd'hui de Québec pour se rendre aux Antilles où il est envoyé par le ministère des Postes d'Ottawa. M. Verret sera un mois aux Antilles.

Zanni retardé son départ

Shanghai, 7. (S.P.A.) — A cause de mauvaises conditions atmosphériques qui durent depuis quelque temps, le major Pedro Zanni, qui tente de faire le tour du globe en avion, a dû retarder son départ pour le Japon.

Le "Carmania"

On signalait le "Carmania" à Belle-Ile, à 4 h. 55 ce matin.

Les décès ont aussi augmenté

LE MOIS DE SEPTEMBRE ACCUSE UNE AUGMENTATION DES DECES PROVENANT DES MALADIES CONTAGIEUSES. — LA MORTALITE INFANTILE.

Le service des maladies contagieuses a signalé, en septembre, une diminution de 41 cas et une augmentation de 4 décès sur les résultats de septembre 1923. Les chiffres compilés sous la direction du docteur Boucher, sont les suivants: 369 cas et 111 décès, en septembre 1924; et 410 cas et 107 décès, en septembre 1923.

Depuis le 1er janvier, on a enregistré 799 cas et 1,127 décès, contre 6,787 cas et 1,352 décès pour la période correspondante de 1923. La diminution des décès est sensible bien que les cas aient peu augmenté.

Une comparaison entre les deux mois de septembre 1924 et septembre 1923 offre un certain intérêt avec les chiffres suivants: Semaine finissant le 4 octobre: 86 cas et 22 décès (1924) contre 83 cas et 20 décès (1923). Semaine finissant le 27 septembre: 82 cas et 24 décès (1924) contre 100 cas et 17 décès (1923). Semaine finissant le 20 septembre: 73 cas et 26 décès (1924) contre 99 cas et 34 décès (1923). Semaine finissant le 13 septembre: 58 cas et 24 décès (1924) contre 62 cas et 15 décès (1923). Semaine finissant le 6 septembre: 70 cas et 15 décès (1924) contre 64 cas et 21 décès.

Le détail par maladie contagieuse est comme suit. Diphtérie, 64 cas, 7 décès; scarlatine, 111 cas, 4 décès; typhoïde, 16 cas, 5 décès; rougeole, 23 cas, 1 décès; rubéole, 3 cas, pas de décès; varicelle, 79 décès; oreillons, 4 cas, pas de décès; méningite cérébro-spinale, 2 cas, 2 décès; gale, 3 cas, pas de décès; grippe, 2 cas, 1 décès; variole, 1 cas, pas de décès; érysipèle, 1 cas, pas de décès. Total: 369 cas, 111 décès.

Depuis le commencement de l'année, les cas et les décès provenant des maladies contagieuses se sont répartis comme suit: Diphtérie, 494 cas, 64 décès; scarlatine, 2,360 cas, 71 décès; typhoïde, 114 cas, 40 décès; rougeole, 830 cas, 23 décès; rubéole, 608 cas, pas de décès; varicelle, 568 cas, 3 décès; coqueluche, 310 cas, 69 décès; tuberculose, 888 cas, 763 décès; oreillons, 418 cas, 1 décès; méningite cérébro-spinale, 14 cas, 12 décès; gale, 33 cas, pas de décès; grippe, 74 cas, 72 décès; variole, 9 cas, pas de décès; érysipèle, 76 cas, 6 décès; paralysie infantile, 3 cas, 3 décès. Total: 6,799 cas, 1,127 décès.

En Angleterre

Londres, 7 (S.P.A.). — Le ministre MacDonald a refusé le vote de censure des conservateurs au sujet du retrait des procédures contre un éditeur de journal communiste, et a décliné l'amendement des libéraux qui réclamait une enquête parlementaire. Cette double décision sera connue officiellement aux Communes mercredi et amènera une réaction dans la situation politique actuelle.

M. B.-J. Trépanier construira l'usine

Les Trois-Rivières, 7 (S.P.A.). — Le contrat de construction de l'usine de filtration et d'une prise d'eau a été accordé à M. B.-J. Trépanier, entrepreneur de notre ville, pour la somme de \$314,500.00. Le conseil a été unanime dans sa décision. Bien que la soumission de M. Trépanier ne fût pas la plus basse, on crut, d'accord en cela avec la Chambre de commerce et l'Association des manufacturiers, donner la préférence, pourvu que la différence entre les prix ne fût pas trop élevée, à un entrepreneur local. Par là, les sous-contractes sont donnés ici même et sur toute la ligne, les ouvriers seront de notre ville.

La nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-Grâce à Québec

Québec, 7 (D.N.C.). — Outre les deux nouvelles paroisses déjà créées à Québec, à Malzerets et à Saint-Sauveur, une troisième paroisse sera fondée à Saint-Malo. Cette dernière paroisse comprendra le tiers des familles de Saint-Sauveur. Le nom de la paroisse dont M. l'abbé E.-V. Lavergne sera curé portera le nom de Notre-Dame-de-Grâce. On avait eu l'intention de l'appeler Sainte-Marie-du-Peuple, mais les autorités religieuses ont finalement arrêté leur choix sur le titre de Notre-Dame-de-Grâce.

Euchres à l'Immaculée Conception

Ce soir et jeudi aura lieu un euchre au profit de la maîtrise de l'Immaculée-Conception et de ses oeuvres, dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux. Ouverture à 8 heures.

Anatole France est mourant

Paris, 7 (S.P.A.). — Anatole France est dans un état désespéré. On s'attend à sa mort prochaine.

Cours de télégraphie

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.). — Le conseil des arts et manufactures a pu s'entendre avec la ville pour continuer ses cours de télégraphie. Ils se donneront en haut du marché aux denrées.

L'ABDICACION DU ROI HUSSEIN

SON FILS AINE REFUSE L'OFFRE DE SON PERE D'ABDIQUER EN SA FAVEUR — LE FILS CADET DU ROI EST PARTI POUR LONDRES EN MISSION PRIVEE

Port Soudan, Egypte, 7 (S.P.A.). — Emir Ali, gouverneur de Médine, fils aîné du roi Hussein du Hedjaz, et héritier du trône de la Mecque, a refusé l'offre de son père d'abdiquer en sa faveur. La situation au Hedjaz s'améliorerait, et l'on s'attend à ce que les négociations soient entamées avec l'ennemi.

Londres, 7 (S.P.A.). — Le Dr Naji El Assil, représentant du gouvernement du Hedjaz, a reçu du secrétaire du roi Hussein une note officielle l'informant que son père, en raison de la situation critique actuelle, le roi Hussein a abdiqué en faveur de son fils aîné, Emir Ali.

Le Dr Naji a reçu également un télégramme privé du roi Hussein l'informant qu'il avait envoyé son plus jeune fils, Emir Zeid, en mission privée à Londres. Une dépêche de l'agence Reuter à Port Soudan, en date d'aujourd'hui annonce qu'Emir Ali a refusé d'accepter le trône du Hedjaz.

Le Dr Naji a déclaré aujourd'hui, au cours d'une interview, que lorsqu'il était à la Mecque, il y a un mois, le roi Hussein songeait déjà à abdiquer, désireux qu'il était d'éviter à tout prix le siège de la Ville Sainte de la Mecque. Depuis lors, dit le Dr Naji, les événements sont survenus et lorsque le roi Hussein reçut en réponse à son appel un télégramme l'informant que l'Angleterre ne se voyait pas en mesure d'intervenir, il considéra sans doute que son patriotisme lui dictait d'abdiquer, et il décida d'envoyer son fils, Emir Zeid, à Londres, afin de se rendre compte par lui-même de l'attitude adoptée par les milieux officiels anglais au sujet de la situation en Arabie.

Arrestation imminente d'un administrateur de banque canadienne

New-York, 7 (S.P.A.). — Il est possible qu'on arrête un administrateur d'une banque canadienne qui aurait des relations avec les contrebandiers d'alcool propriétaires du navire britannique Fred B. qu'on a saisi il y a quelques jours. L'assistant procureur des Etats-Unis, John Holley Clark, qui prépare la procédure contre les propriétaires de ce navire, a dit aujourd'hui: "Nous avons des preuves contre un grand nombre de contrebandiers des Etats-Unis et du Canada. Une banque canadienne est aussi mêlée à l'affaire. Il est possible qu'un des administrateurs de cette banque soit arrêté."

Ce personnage aurait fourni des fonds pour faire de la contrebande d'alcool aux Etats-Unis.

Les fonctionnaires fédéraux attendent de Washington les documents d'extradition et l'arrestation d'un riche Canadien dont on n'a pas encore divulgué le nom. Il aurait fourni les fonds au syndicat capitalisé à un million de dollars pour pratiquer la contrebande. Ce syndicat serait propriétaire du Fred B. Ce personnage canadien se serait sauvé de New-York à Montréal une heure avant que les officiers fédéraux portant un mandat d'arrestation contre lui soient arrivés à l'hôtel fashionable où il était descendu. Les officiers fédéraux disent qu'ils ont tous les membres de l'équipage du Fred B., qui est enregistré à Halifax, moins deux sont des Canadiens. Les officiers de la douane affirment que Edward Wells, d'Halifax, est le capitaine du Fred B.

LES AVIATEURS MANDCHOUS BOMBARDENT SHANHAIKWAN

Le combat est acharné — On annonce la prise de Sungkiang.

Tien Tsin, 7 (S. P. A.). — Des avions de Mandchourie sont apparus au-dessus de Shanhaikwan, dans le nord du Tchili, et ont lancé un grand nombre de bombes pendant que les troupes de Mandchourie faisaient une attaque acharnée pour capturer la ville. A 11 heures ce matin, d'après des nouvelles de source privée, le combat se continuait furieusement. Les aviateurs et les armées de terre lançaient les obus en grand nombre à l'intérieur de l'ancien mur de Chine qui protège la ville. Mais comme les troupes du gouvernement central ont répondu vigoureusement, les armées d'assaut ont dû se retirer dans de nouvelles positions.

Arrestation imminente d'un administrateur de banque canadienne

New-York, 7 (S.P.A.). — Il est possible qu'on arrête un administrateur d'une banque canadienne qui aurait des relations avec les contrebandiers d'alcool propriétaires du navire britannique Fred B. qu'on a saisi il y a quelques jours.

L'assistant procureur des Etats-Unis, John Holley Clark, qui prépare la procédure contre les propriétaires de ce navire, a dit aujourd'hui: "Nous avons des preuves contre un grand nombre de contrebandiers des Etats-Unis et du Canada. Une banque canadienne est aussi mêlée à l'affaire. Il est possible qu'un des administrateurs de cette banque soit arrêté."

La question du Labrador

Québec, 7 (D.N.C.). — On affirme en certains milieux que M. L.-A. Taschereau se rendra en Europe au printemps prochain. La remise de la cause du Labrador à un prochain terme du conseil privé a retardé le voyage que devait faire le procureur général en compagnie de M. Lanctôt et A. Geoffroy à Londres. Tous trois doivent représenter les intérêts de la province dans cette cause importante du Labrador.

Les troubles politiques à Cuba

La Havane, 7 (S.P.A.). — Le gouvernement a envoyé 400 hommes de troupes, par train spécial, à Camaguey et dans les provinces orientales, comme mesure de précaution pour prévenir d'autres désordres. Le président Zayas a publié une proclamation demandant au peuple et aux chefs politiques de rester calmes. La proclamation dit que le président ne sait pas qui a provoqué les troubles de dimanche soir entre les partisans de l'ancien président Menocal et la police.

A Wall Street

New-York, 7. — De l'irrégularité dans la fluctuation des cours en ouverture ce matin à Wall Street. Les principaux titres ferroviaires et les vedettes industrielles n'oscillaient que légèrement. Le Bayou Express s'est avancé de 1 point 1-2, touchant, à 46 1-2, un nouveau sommet pour 1924. L'Inland Steel de préférence est monté de 1 point 3-4, touchant de nouveau son haut de l'année à 105. L'American Ice et le General Electric ont avancé de 3-4 de point et de 1 point respectivement. Vers la fin de la première demi-heure, les cours ont semblé vouloir se raffermir. Le Baldwin, l'American Can, l'United States Steel et l'U. S. Cast Iron Pipes se hissant de fractions de point. Les changes étrangers ont ouvert fermement. Les transactions étaient peu nombreuses.

Le papier à journal à \$70.

New-York, 7. — L'International Paper Company a annoncé aujourd'hui qu'à partir du premier janvier 1925, et pour toute l'année, le prix du rouleau type de papier à journal à ses clients par contrat aux Etats-Unis sera de \$70 la tonne, f.a.b. à la fabrique. M. J. L. Fearing, gérant des ventes, a expliqué que le prix avait été annoncé plus tôt qu'à l'ordinaire parce que de nombreux clients désirent établir leurs frais le plus à l'avance possible.

Sérieusement blessés

Sherbrooke, 7. (D.N.C.). — M. Louis-N. Audet, de Sherbrooke, l'un des architectes de la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, M. Aimé Poulin, architecte également du même bureau, M. Joseph Danis, surintendant des travaux à l'Eglise Saint-Roch de Québec dont M. Audet est aussi l'architecte, ont tous trois été victimes d'un accident d'auto hier soir. Leur voiture a capoté en bas d'un remblai de 75 pieds de hauteur, dans une courbe, par suite du mauvais état du chemin à l'endroit de l'accident, près de Windsor Mills. Les trois occupants ont été assez sérieusement blessés, mais aucun n'est dans un état inquiétant.

Le cabinet provincial se réunira demain

Québec, 7 (D.N.C.). — Une séance du conseil des ministres aura lieu demain midi. Il est fort probable que le conseil exécutif annoncera la date des élections partielles, date que l'on fixe généralement au 3 novembre.

DECES

LAROSE. — A Québec, le 6 octobre 1924, à l'âge de 69 ans et 10 mois est décédé M. Jabbé F.-H.-Urbain Larose. Un premier service aura lieu à Veveshies mercredi le 9 octobre, à 9 heures. Le deuxième service sera ensuite transporté à l'Assomption où aura lieu un second service jeudi, le 9 octobre, après l'arrivée du train de Montréal à 3 heures 20. MALO. — A l'hospice St-Victor, à Belœil, le 7 octobre 1924, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Joseph St-Victor, époux de Joséphine Malo. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant, à 2 heures, par l'Église paroissiale de St-Victor, pour se rendre à la sépulture après l'arrivée du train de Montréal à 3 heures 20. La dépense mortuaire sera transportée à Montréal après le service et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

RAPPORT ANNUEL DU MCGILL

SIR ARTHUR CURRIE REND COMPTE DES FAITS DE LA DERNIERE ANNEE UNIVERSITAIRE...

Cel après-midi, sir Arthur Currie a présenté son rapport sur les activités de l'Université McGill...

On a basé l'étude de la faculté de droit sur le droit civil et on a aboli le titre de bachelier en droit...

Les cours de français durant l'été ont obtenu un très grand succès sous la direction du professeur du Roure...

On changera le cours de génie en ajoutant des sujets d'un intérêt plus général. Il est possible qu'on ajoute une année d'étude aux facultés d'art et de science appliquée...

Faites recommander vos objets

La transmission par la poste de tous les objets recommandés est soigneusement enregistrée.

Les indemnités suivantes sont payées en cas de perte, spoliation ou avarie: une indemnité de \$25.00 pour un droit de 10s.; une indemnité de \$50.00 pour un droit de 20 sous; une indemnité de \$75.00 pour un droit de 30 sous; une indemnité de \$100 pour un droit de 40 sous.

GRATIS-Essai de 10 Jours. Envoyez le coupon

Dents noirâtres, dents vilaines. Comment les faire blanchir rapidement

Le procédé nouveau que recommandent partout les autorités en art dentaire. Ce qu'il y a à faire

VOUS enviez ces dents devenues plus blanches que vous observez. Ne croyez pas qu'il vous soit impossible d'en obtenir de semblables.

La science moderne a découvert un procédé nouveau, différent par la formule, l'action et l'effet de tout ce que vous avez employé jusqu'à présent.

Chez elle la pellicule sur vos dents: voilà la cause. Comment la combattre

Regardez vos dents: si elles sont vilaines, noirâtres, passez-y votre langue. Vous y sentirez la présence d'une pellicule.

Elle retient aussi les substances alimentaires qui fermentent et forment de l'acide. Venant en contact avec les dents, cet acide provoque la carie.

Procédés nouveaux qui signifient plus grande beauté pour les dents et meilleure protection contre les affections des dents

Les pâtes dentifrices ordinaires ne pouvaient entrer en lutte avec cette pellicule. Aucune d'elles ne la pouvait combattre efficacement.

La science moderne a maintenant découvert deux nouveaux agents de combat. Leur action consiste à tigrer la pellicule, puis à l'enlever.

Envoyez le coupon donnant droit à un essai de 10 jours

Gratuit Expédier par poste le coupon donnant droit à un tube de 10 jours à Pepsodent

M. SAUVE ET LE CONGRES AGRICOLE

LETTRE ADRESSEE PAR LE CHIEF DE L'OPPOSITION PRO-VINCIALE AU PRESIDENT DU CONGRES

Voici le texte de la lettre que M. Arthur Sauve, chef de l'opposition provinciale a adressée au président du congrès agricole qui l'avait invité à assister aux séances tenues à Québec les 1er et 2 octobre derniers.

Montréal, le 22 sept. 1924. M. Aldéric Lacombe, Rigaud, Cte Vaudreuil, P.Q. Cher monsieur,

J'ai bien reçu tout récemment la lettre que vous m'adressiez le 23 août dernier, pour m'inviter à assister à la séance d'ouverture du Congrès agricole qui sera tenu à Québec les 1er et 2 octobre prochains.

Une invitation m'honore autant qu'elle me fait plaisir, et je vous en remercie cordialement.

Votre congrès a pour but de bien examiner la situation agricole, les causes du réel malaise de l'agriculture, la position du cultivateur; d'en chercher les remèdes et de vous organiser pour les appliquer ou les faire appliquer avec la plus grande efficacité possible.

Vous ne voulez être gênés par aucune considération de parti dans l'étude de vos problèmes et dans les résolutions qui en découleront.

Il y a dix ans

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

Le lieutenant-colonel Frédéric-Monderet Gaudet a accepté de commander le régiment canadien-français "Les Canadiens Royaux".

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

Le lieutenant-colonel Frédéric-Monderet Gaudet a accepté de commander le régiment canadien-français "Les Canadiens Royaux".

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

Le lieutenant-colonel Frédéric-Monderet Gaudet a accepté de commander le régiment canadien-français "Les Canadiens Royaux".

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

Le lieutenant-colonel Frédéric-Monderet Gaudet a accepté de commander le régiment canadien-français "Les Canadiens Royaux".

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

Le lieutenant-colonel Frédéric-Monderet Gaudet a accepté de commander le régiment canadien-français "Les Canadiens Royaux".

Le Devoir du 7 octobre 1914. Benoit XV et le Tsar. — On annonce que Sa Sainteté Benoit XV vient de tenter des démarches auprès du tsar de Russie afin de hâter la fin de la guerre.

Le Canada et la guerre. — Sir R.-L. Borden annonce qu'un second corps expéditionnaire sera levé en Canada immédiatement. Ce nouveau corps sera de 22,000 hommes, ce qui portera le nombre total des soldats canadiens envoyés en Europe à 50,000.

CHEZ LES FRANCO-AMERICAINS

RESOLUTIONS DE L'ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE - LES ELECTIONS

Woonsocket, R.I. 6 (Spécial au Devoir). — Les délégués du 13e congrès quadriennal de l'Association canado-américaine, tenu à Manchester, N.H., les 30 septembre et 1er octobre 1924, ont formé les résolutions suivantes:

1.— Il est proposé que des liens sociaux et intellectuels plus directs et plus étroits s'établissent entre les Franco-Américains et leurs frères de la province de Québec, de l'Ontario, des Provinces maritimes et de tout le Canada en général;

2.— Que l'Association canado-américaine donne sa sympathie constante et son appui efficace à l'œuvre des étudiants franco-américains de Boston;

3.— Que l'Association canado-américaine encourage, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

4.— Que l'Association canado-américaine encourage, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

5.— Que des remerciements officiels soient présentés à M. Elisée Thériault, député de l'Islet, pour le beau travail, tout plein de souvenirs de notre histoire, et de leçons fécondes, qu'il a présentés à ce 13e congrès.

Pour le comité des Résolutions. Henri Beaudé, Président. J.-W. P. Pichette, M.D. Louis Saint-Ours. Henri Langelier.

6.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

7.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

8.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

9.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

10.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

11.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

12.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

13.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

14.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

15.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

16.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

17.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

18.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

19.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

20.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

21.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

22.— Que l'Association canado-américaine aide, par tous les moyens à sa disposition, et en particulier par l'ouverture de son répertoire de chants et déclamations. Les prix sont magnifiques et nombreux; on procédera au tirage de deux magnifiques prix d'honneur.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

A LACHINE

La Coopérative de consommation des syndicats catholiques et nationaux de Lachine vient de terminer une année très prospère.

Le drapeau flottait à mi-mât sur l'hôtel de ville, comme hommage officiel de notre ville.

M. l'abbé Albert de Grandmont, du Séminaire St-Joseph, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Saint-Pierre, vicaire de la paroisse St-Philippe et neveu du défunt.

On remarquait au chœur: Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, MM. les chanoines François Boulay, curé de la cathédrale, Louis Denoncourt, curé de Saint-Philippe, MM. les abbés Philippe Normand, chancelier du diocèse, A. de Grandmont, du Séminaire St-Joseph, J. Carignan, Henri Moreau et le R. E. Misael, de l'Académie De La Salle.

Les porteurs étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et de l'accise dans le cabinet fédéral, le magistrat Alfred Marchildon, le shérif Philippe Lassonde, Robert F. Grant, président de la "St-Maurice Lumber Co.", P.-A. Gouin et Henri Godin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

FUNERAILLES DE M. ED. DUFRESNE

ELLES ONT EU LIEU HIER AUX TROIS-RIVIERES. — M. L'ABBÉ ALBERT DE GRANDMONT A CHANTÉ LE SERVICE

Les Trois-Rivières, 7. (D.N.C.) — Les funérailles de M. L.-Edmond Dufresne, percepteur du revenu pour le district des Trois-Rivières et ex-échevin de cette ville, ont eu lieu, hier, à la cathédrale au milieu d'un grand concours de citoyens de notre ville et des environs.

M. l'abbé Albert de Grandmont, du Séminaire St-Joseph, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Saint-Pierre, vicaire de la paroisse St-Philippe et neveu du défunt.

On remarquait au chœur: Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, MM. les chanoines François Boulay, curé de la cathédrale, Louis Denoncourt, curé de Saint-Philippe, MM. les abbés Philippe Normand, chancelier du diocèse, A. de Grandmont, du Séminaire St-Joseph, J. Carignan, Henri Moreau et le R. E. Misael, de l'Académie De La Salle.

Les porteurs étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et de l'accise dans le cabinet fédéral, le magistrat Alfred Marchildon, le shérif Philippe Lassonde, Robert F. Grant, président de la "St-Maurice Lumber Co.", P.-A. Gouin et Henri Godin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel Dufresne, Albert Gagnon, Jos. Bellefeuille, Albert Bellefeuille, Maurice Bellefeuille, Wellie Lamothe, Utric Girard, Edouard Lamothe, Emile et Dollard Lamothe, Sylvain Archambault, avocat, de Montréal, Adrien Pelland et Joseph Bastien, de Montréal, François St-Pierre, Raoul St-Pierre, L.-A. Hébert et J. Bourassa.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul, Léon et Robert Dufresne, ses frères, MM. Isidore et Arthur Dufresne, ses neveux, MM. Jules, Lucien, Rosaire, Arthur, Didace, Dufresne, Emile, Thibodeau, Jean, Louis et Lionel Poirier, de Montréal, Joseph Renaud, J. Ryan, Gérard et Jean-Jacques Ryan, Fernand et Norman Ryan, Ernest, Conrad et Gérard Godin, de Montréal, Marcel, Henri, Joseph, Lionel D

LETTRÉ DE FADETTE

Il y a dans notre pays toute une éducation artistique à faire. En peinture et en sculpture, hors quelques rares initiés, nous sommes des ignorants, des ignorants crédules qui croyons ce qu'on veut bien nous dire.

mère du curé Labelle

"Le comité du monument du curé Labelle a eu la pieuse idée de rendre hommage à la mémoire de la mère de notre illustre compatriote, dit l'Avenir du Nord. Le jour même où l'on inaugurerait le monument de l'apôtre de la colonisation, on placera un mausolée sur la tombe de madame Labelle qui repose dans notre cimetière, près de la chapelle où son fils, qu'elle chérissait si tendrement, dort aussi son dernier sommeil.

Notre album

Il faut du courage pour être vertueux; on est vicieux parce qu'on n'a pas la force d'être bon. Nous ne sommes méchants que parce que nous sommes lâches. FRAYSSINOUS.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES, PAR L'ABBÉ HENRI JASMIN. Les cours de l'abbé Henri Jasmin à l'Université de Montréal, dit lieu à 8 heures du soir : mardi, italien; mercredi, Divine comédie de Dante; jeudi, espagnol; samedi, Allemand. On verse six dollars pour l'année si l'on n'est pas encore immatriculé, et cinq dollars si l'on est déjà immatriculé.

PEUT FAIRE SES TRAVAUX DOMESTIQUES

Malade un an. Bénéfique grandement du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Bloomington, N.E. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour douleurs de dos et autres, aussi pour la nervosité, maux de tête et insomnie. Cela durait depuis plus d'un an; une amie me parla du Composé Végétal me conseillant de le prendre. J'en ai retiré de grands bénéfices et je peux faire mes travaux domestiques. Je recommande le Composé Végétal moi-même, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage."

Pour Être à la Mode il n'Est pas Nécessaire de Payer Cher

LE CHAPEAU DIRECTOIRE



M. DROUIN 232, Blvd St-Laurent TEL. PLATEAU 1861

Un des Fameds Produits "VICTORIA" THE VICTORIA Cueilili à la bonne saison - seulement des feuilles tendres pleines d'arome. LAPORTE-MARTIN Limitée Montréal - Ottawa

La pipe Cavité ne se bouche pas tout le monde le sait. Elle est maintenant vendue avec la garantie que si le bouchon se brisait, en nous renvoyant les deux parties, tête et bouchon, nous la réparerions gratuitement, la remettant comme neuve.

N'attendez pas trop près des FETES pour vous faire photographier. \$15,000 EN PRIX. 1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

Conseil des Arts et Métiers. Les élèves des Cours de dessin mécanique, artistique et d'architecture trouveront à la

MAISON de MESLE 300a RUE ST-DENIS. tous les instruments et accessoires nécessaires aux prix les plus modérés; compas, équerres, papier à dessin, fusain, etc.

Une causerie du R.P. Devine sur l'Alaska. Jeudi prochain à 8 heures 15 du soir, le R. P. E.-J. Devine, S.J., donnera une causerie illustrée de projections lumineuses sur l'Alaska, au Club des Marins catholiques.

THEATRE ORPHEUM. Dimanche, 12 oct. à 3 h. pm. ROSE ARMANDIE, soprano CLARA HASKIL, pianiste. Billets en vente chez Archambault, Lindsay et au théâtre. DIRECTION: BERNARD LABERGE.

Montréal. La Fédération nouvelle a ensuite discuté les questions de régulation MM. les abbés M. Fortin et A. Boileau, aumôniers, étaient présents. M. l'abbé Boileau est aumônier général de la nouvelle fédération.

M. Gabriel Henry est très gravement malade

Québec, 7. — M. Gabriel Henry, ingénieur en chef du département de la voirie, est gravement malade. On dit qu'il n'y a aucune espérance de le sauver.

Chez les étudiants en pharmacie

Les élections des étudiants de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, tenues hier, ont donné le résultat suivant: président, M. Clément Proulx; vice-président, M. J.-Marius Dufresne; secrétaire-trésorier, M. Charles-Emile Descares; aiseur, M. Jean-Paul Sevez; porte-drapeau, M. M.-Jules Larose; conseillers, MM. René Laflamme, Horace Lefebvre, Jean-Louis Gauvin, Philippe O'Brien, Louis-Charles Trempe, Rodrigue Beaudry et François Rovet.

A la recherche du cadavre de sir William Price

Kénogami, 7. — On commence à désespérer de trouver le cadavre de sir William Price. Les recherches se continuent par quelques hommes seulement avec de grandes précautions parce qu'on craint de nouveaux éboulements.

JEUNES FILLES! UNE MASSE DE CHEVEUX SUPERBES

35c DE DANDERINE FONT DES MERVEILLES POUR LES CHEVEUX INERTES ET NEGLIGES. Une abondance de cheveux épais, pleins d'éclat et de vie bouillonnante résulte rapidement d'une tonification véritable des cuir chevelus négligés à l'aide de la très recommandable "Dandérine".

Nouvelle fédération

La Fédération catholique et nationale des métiers du bâtiment du Canada a été fondée samedi après-midi à l'édifice des Syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Une trentaine de délégués des différents centres de la province étaient présents: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, St-Hyacinthe, etc.

Conseils pratiques

Pour nettoyer les écritures et enciers de faïence et de porcelaine tachés d'encre — Il arrive souvent que les taches d'encre laissent une empreinte grise que l'eau de savon ne peut enlever. Il faut alors les frotter avec une éponge imbibée de vinaigre très fort. Si ce procédé ne réussit pas, attacher un bout d'éponge ou de coton à un bout de bois, à l'aide d'un fil, le tremper dans du sel d'oselle, frotter délicatement la tache; rincer et donner le brillant avec un chiffon frotté sur de la cire vierge.

Les cours s'ouvrent ce soir au Monument

C'est ce soir, au Monument National, qu'a lieu l'ouverture générale des cours régis par le Conseil des Arts et Manufactures.

Cours gratuit de sténographie

L'ouverture des cours de sténographie sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, professeurs Madame J.-M. Cinq-Mars, a eu lieu lundi le 3 octobre. Ces cours seront donnés comme suit: Sténographie avancée en français et en anglais, lundi et jeudi à 8 h. p.m.

Sténographie élémentaire en français et en anglais, mardi et vendredi à 8 h. p.m. Monument National, chambre no 10. (Communiqué)

Essayer notre porc à la gelée

Le porc irlandais est chose à peu près inconnue au pays du tréfilé, le bouchon écossais ne constitue pas un plat régulier dans la terre du charbon et ce délicieux porc anglais lui-même ne fait pas partie ordinaire des menus en Angleterre. La raison, pour ce qui concerne ce dernier mets, c'est qu'on le considère comme un morceau recherché et qu'il n'apparaît, par conséquent, qu'occasionnellement sur la table. Mais quand il y vient, il reçoit toujours et de tous un accueil favorable. Essayez l'un de nos plats de porc anglais de préparation domestique et vous comprendrez la raison.

FEUILLES MORTES

Une, lente, est tombée. Une autre, une autre encor. Le vent commence à charrier des feuilles d'or, L'ombre des arbres fuit le long de l'avenue; Les branches laissent voir chacune plus de nues; Les oiseaux familiers y montent moins souvent, Étant moins à l'abri des regards et du vent.

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Uptown 6300. Essayez notre porc à la gelée. Porc anglais à la gelée, en moules... 18c. Figures fraîches de Smyrne, la livre... 33c, 2 livres pour 65c.

Feuilleton du "DEVOIR" TANTE GENEVIEVE par Marie LeMière. de tout... Allez, ce n'est pas moi qui trouverai jamais votre conduite étrange... Je vous plains, mais vous ne m'étonnez pas. Si personnellement ne m'a dit votre malheur, je le devine: votre cœur a été brisé...

titutrice, j'ai préféré unir de bon heure mon sort à celui d'un ouvrier brave et chrétien qui m'aimait tendrement. Mon père et ma mère sont morts peu de temps après mon mariage. Je les ai pleurés, vous pouvez le croire! Mais Dieu m'a fait goûter des consolations bien douces dans l'amour de mon mari et la venue de deux enfants...

Pauline, ne vous ai-je pas dit que j'avais découvert le remède? Sans doute, il est des blessures dont le cœur ne guérit jamais; mais il peut se cicatriser, retrouver sa véritable vie et posséder la paix à défaut de bonheur. Pour le cœur, il n'y a qu'une consolation comme il n'y a qu'une joie, et c'est...

Pauline prévint les questions de Geneviève, et reprit l'entretien où elle l'avait laissé. — Aimé, mais de toutes ses forces, de toute sa tendresse, de tout son dévouement: voilà ce qui apparaît et fait vivre... Aimé, Dieu d'abord, puis les autres en Dieu... Geneviève écoutait, dominée, subjuguée; ces paroles si connues lui semblaient revêtir un sens tout nouveau en passant par la bouche de la simple paysanne.

Pauline prévint les questions de Geneviève, et reprit l'entretien où elle l'avait laissé. — Aimé, mais de toutes ses forces, de toute sa tendresse, de tout son dévouement: voilà ce qui apparaît et fait vivre... Aimé, Dieu d'abord, puis les autres en Dieu... Geneviève écoutait, dominée, subjuguée; ces paroles si connues lui semblaient revêtir un sens tout nouveau en passant par la bouche de la simple paysanne.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, pour la journée d'hier, le lundi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 3 columns: Date (1924, 1923, 1922), Butter (Beurre), Cheese (Fromage), Eggs (Œufs).

LES ENCHERES
A l'enchère de la Coopérative fédérée, tenue hier au Board of Trade...

Rivière-du-Loup, 7. — A l'enchère tenue ici hier, on a vendu 400 boîtes de beurre à 34 sous la livre...

LES PRIX DE GROS
Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie...

FARINE
1ère qualité... 88.05
2ème qualité... 85.55

ŒUFS
Œufs Chantrelle... 55.50
Extra frais... 52.50

BEURRE
Crémierie no 1... 37.50
Crémierie no 2... 36.50

FROMAGE
Fort, à la meule... 24.50
Au morceau... 25.50

MIEL
Blanc, en gâteau... 23.50
No 2... 20.50

SAINDOUX
En tinette... 18.50
En seau... 17.50

POMMES DE TERRE
Pommes de terre de Montréal, le sac de 80 livres...

Le Pacifique-Canadien
Le chemin de fer du Pacifique Canadien et tout ce que ce nom comporte...

Canadian Industrial Alcohol
La Gazette officielle du Canada porte l'avis officiel de la charte de la Canadian Industrial Alcohol...

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA
Échéance Prix Rendement
1 oct. 1925 100.85 4.40

Obligations du gouvernement canadien
(Cotes fournies par L.G. Baubien et Cie.)
5 1/2 p.c. Victoire, 1924: 100 acheteur...

Des pluies trop fortes
Winnipeg, 7. — Le dernier bulletin hebdomadaire du service du Pacifique Canadien...

Cotes hors liste
(Fournies par L.G. Baubien et Cie.)
Montréal Tram and Pow., 12 acheteur...

Le commerce de la France
Paris, 7. — Les dernières statistiques commerciales compilées pour les huit premiers mois de l'année...

L'emprunt allemand
Londres, 5. — Le Financial Times annonce que les négociations pour l'emprunt allemand seront prochainement terminées...

La baisse des prix de l'essence

Québec, 7. — Les prix de gros de l'essence ont baissé considérablement hier, à Québec, l'essence se vend 22, qualité inférieure, et 24, 1/2, qualité supérieure...

A OTTAWA
Ottawa, 7. — Les prix de l'essence ont baissé de six sous, prix de gros, depuis le 13 septembre...

A TORONTO
Toronto, 7. — A quelques réservoirs, on vend l'essence 24s. Le prix de gros est de 20s. 1/2.

Nouvel emprunt français
Paris, 7. — Le ministre des régions libérées a annoncé que le gouvernement va lancer un emprunt de 2,500,000,000 de francs...

Le revenu de la France-Canada
Paris, 7. — Le revenu du gouvernement français pour les huit premiers mois de l'année...

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE MONTREAL POWER ATTEINT UN NOUVEAU SOMMET A 187. — LE BRAZILIAN S'AMELIORE EN MEME TEMPS QUE LE MILREIS. — LE CAN. IND. ALCOHOL REMONTE A 40.

Les valeurs ont été traitées assez largement ce matin sur notre place. Ce sont le Montreal Power, le Brazilian Traction et le Canadian Industrial Alcohol...

Le Canadian Industrial Alcohol est monté d'un demi-point et s'est rétabli à 40. Les ventes ont été très nombreuses...

Le St-Lawrence Flour Mill a perdu un autre point, tombant de 70 à 69. Le Toronto Railway a perdu 1 point 1/2...

Le dollar canadien est au pair ou légèrement au dessus; le franc français fait à Montréal, 6529 et la livre sterling, 84.46.

RENÉ-T. LECLERC
Incorporé
Montréal-180, rue S.-Jacques

IMPORTANT! Avez-vous en mains des Obligations de L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE échéant le 1er novembre prochain? Nous pouvons vous le rembourser au pair immédiatement...

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES
SÈNE DUPOINT Président
ÉCOLE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal

Négociations
à l'achat et à la vente, les valeurs ci-après:
C.P.R. 5%... 1934
Bell Téléphone 5%... 1925

LES GRAINS
La maison Quintal et Conroy cote, prix vendant à Montréal:

Bourse des mines
(Cours fournis par Mount & Cie, 146, r. de la Hôpital)

Bourse de New-York
(Cours fournis par la maison Geaffroy et Cie, 101, rue Notre-Dame, Montréal)

Obligations du gouvernement canadien
(Cotes fournies par L.G. Baubien et Cie.)

Des pluies trop fortes
Winnipeg, 7. — Le dernier bulletin hebdomadaire du service du Pacifique Canadien...

Cotes hors liste
(Fournies par L.G. Baubien et Cie.)

Le commerce de la France
Paris, 7. — Les dernières statistiques commerciales compilées pour les huit premiers mois de l'année...

L'emprunt allemand
Londres, 5. — Le Financial Times annonce que les négociations pour l'emprunt allemand seront prochainement terminées...

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires
Auditeur et Administration Générale
J.-PAUL VERMETTE

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
30, rue Saint-Jacques, Tél. Main 4062-3

ALDERIC BLAIN, B.A., I.L.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest

CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708 Immeuble "Power"

ARTHUR LALONDE
AVOCAT PROCUREUR ETC.
Édifice Forest, Lafond, Coffin et Rivard

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5554

VANIER & VANIER
AVOCATS
Anatole Vanier Guy Vanier

JEAN-C. MARTINEAU
AVOCAT C. P. PROCUREUR
Imm. Vassal, 90, rue Saint-Jacques

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Étude de l'Étude Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.
AVOCAT-PROCUREUR
Étude Mercier, Mergier et Sauvage

Arthur Laramée
AVOCAT
180, rue Saint-Jacques - Montréal

PAUL GAUTHIER, B. A., LL. B.
NOTAIRE - C. C. S.
105 EST, SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

PETRIE, RAYMOND & CIE
COMPTABLES CERTIFIÉS VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, I.A., A.-J.-M. Petrie, L.A.

DR ALBERIC MARIN
235, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES

Winnipeg Electric
Winnipeg, 7. — La Winnipeg Electric Railway Co. a installé des fourneaux Koppers pour le gaz et le coke...

DANS NOTRE PROVINCE
Québec, 7. — Un bulletin préparé par M. G.-E. Marquis, statisticien de la province...

Winnipeg Electric
Winnipeg, 7. — La Winnipeg Electric Railway Co. a installé des fourneaux Koppers pour le gaz et le coke...

DENTISTES
Heures de bureau: Tél. Bell Est 2503

J.-E. LAMONTAGNE, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
5 bureaux à la disposition de ma nombreuse clientèle

DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN DENTISTE
Téléphone St-Louis 1301

PROFESSEURS
INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets Cours commercial

RENE SAVOIE I. C. et I. E.
Bachelier en arts, sciences appliquées
Cours classiques, cours commerciaux

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval...

L.-D. CLEMENT
NOTAIRE
20, RUE SAINT-JACQUES

HORACE LIPPE
NOTAIRE
11, Place d'Armes, Tél. Main 3228

RELIEURS ET REGLEURS
VILLEMARE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE

RELIEURS & REGLEURS
CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Liée
Règlage et couverts à feuilles mobiles de tout genre

MEDECINS
DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.

DR ALBERIC MARIN
235, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958

I.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 1159

Province de Québec COUR SUPERIEUR
District de Montréal
No 10783

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 1159

Province de Québec COUR SUPERIEUR
District de Montréal
No 10783

# La Vie Sportive

## LE CLUB NEW-YORK TRIOMPHE DES SENATEURS DANS LA 3EME PARTIE DE LA SERIE MONDIALE

Les Giants ont remporté la victoire par un résultat de 6 à 4 hier après-midi dans la métropole américaine — La joute fut peu intéressante à cause du jeu médiocre — Frish fut le héros de la journée — Peckinpough se blesse — La quatrième partie cet après-midi.

New-York, 7. — Les New-York Giants ont triomphé des Washington Senators hier après-midi dans la troisième joute de la série pour le championnat mondial du baseball mais la joute entre ces deux clubs, champions des ligues Nationale et Américaine, n'a pas été aussi intéressante que les deux premières rencontres, mais les partisans des New-Yorks ont vu leurs favoris triompher et ils étaient satisfaits. Après la partie d'hier soir les paris se faisaient à 2 contre 1 que le club New-York remporterait le championnat mondial. Malgré le jeu médiocre des deux clubs l'assistance était considérable car pas moins de 47,608 personnes ont payé leur admission à la joute d'hier et les recettes se sont élevées à \$186,572.00.

Les héros de la joute d'hier fut sans contredit le capitaine des Giants, Frankie Frish, qui, malgré ses blessures aux deux mains il fit des arrêts sensationnels et joua la meilleure partie de sa vie. Vingt-neuf joueurs ont pris part à la partie d'hier après-midi aux Polo Grounds et chaque club s'est servi de quatre lanceurs. Les Senators ont bataillé avec courage et ils furent toujours dangereux mais les champions de la Ligue Américaine furent beaucoup affectés lorsqu'ils perdirent les services de Roger Peckinpough, le héros de la joute de dimanche. Peckinpough s'est blessé à la jambe en courant après une balle à la deuxième manche, et il fut forcé de se retirer.

La blessure de Peckinpough, qu'on dit peu grave, ne fut qu'un des autres facteurs qui ont amené la défaite des Senators. Dans la plus grande crise, les lanceurs ont manqué. L'attaque a aussi fait défaut dans des moments critiques et avec deux erreurs, une de Harris et l'autre de Bluege, ils durent baisser pavillon.

Voici le résultat détaillé de la joute:

WASHINGTON		NEW-YORK	
Ab	Rh	Ph	Po
Leibold, cf.	4	0	2
Harris, 2b.	5	1	2
Nice, 1b.	3	1	1
Goslin, lf.	5	0	1
Judge, 1b.	5	1	3
Bluege, sb ss.	3	1	2
Peck, ss.	1	0	0
Miler, 3b.	2	0	2
Ruel, c.	3	0	0
Marberry, p.	1	0	0
Tate, x.	1	0	0
Russell, p.	0	0	0
McNelly, xx.	1	0	0
Martina, p.	0	0	0
Shirley, xxx.	1	0	0
Speece, p.	0	0	0

Total ..... 34 4 9 24 11 6  
xxFrappa pour Marberry dans la 4e manche.  
xxFrappa pour Russell dans la 7e manche.  
xxxFrappa pour Martina dans la 8e manche.

NEW-YORK		WASHINGTON	
Ab	Rh	Ph	Po
Lindstrom, 3b.	4	0	1
Frish, 2b.	4	0	1
Young, rf.	4	0	1
Kelly, cf.	4	1	2
Southworth, of.	0	0	0
Terry, 1b.	4	1	2

## LA C. A. H. A. DONNERA-T-ELLE CETTE PERMISSION?

Les rumeurs circulent à l'effet qu'une nouvelle ligue senior de hockey amateur sera formée pour la prochaine saison et que cette ligue sera composée des clubs représentant Montréal, Toronto, Hamilton et Ottawa. Cette nouvelle organisation serait faite sur les mêmes bases que la ligue Interprovinciale de rugby et l'on demanderait à la Canadian Amateur Hockey Association d'affilier cette nouvelle ligue avec le corps dirigeant du hockey amateur du Dominion. L'an dernier la Ligue de l'Est du Canada, qui est la plus importante ligue senior amateur du Canada, a voulu se former avec des clubs des provinces de Québec et d'Ontario, comprenant des équipes de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Ottawa mais le projet a rencontré beaucoup d'opposition de la part de l'O.H.A. et finalement les organisateurs de la ligue durent renoncer à leur projet et se contenter des clubs de la province de Québec. Les raisons invoquées par l'O.H.A. étaient qu'il serait impossible de pouvoir exercer un contrôle sur les joueurs et que la succursale de l'Ontario voulait conserver sa juridiction sur ses clubs. Que feront les officiers de l'O.H.A. et de la C.A.H.A. lorsque la Canadian Amateur Hockey Association leur soumettra le cas? Si la C.A.H.A. s'avise d'affilier cette nouvelle ligue malgré l'opposition de ses succursales, il pourrait se produire le même conflit qui existe actuellement dans la Canadian Swimming Association, et cette scission pourrait nuire plutôt qu'aider à l'amateurisme. Il est donc à souhaiter que cette question soit bien étudiée avant que l'on prenne une décision. X.-E. NARBONNE.

## Chez les quilleurs du National

Les joueurs de quilles du National se sont élus un nouveau président, le Dr Albert Demers. M. H. Lintault, l'ancien président, qui avait donné sa démission en même temps que cinq autres officiers, a été élu président honoraire. L'assemblée des quilleurs a eu lieu dimanche après-midi sous la présidence de M. Xiste-E. Narbonne, directeur athlétique de l'Association. M. F.-C. Laberge, le président de l'Association, assistait à l'assemblée de même que M. Rodrigue Lamoureux, directeur de l'Association et président des sports sociaux. Voici les noms de tous les officiers qui ont été élus: président honoraire, M. H. Lintault; président, Dr Albert Demers; vice-président, M. Arthur Foucher; secrétaire, M. H. A. Levasseur; directeurs, MM. Jasmain, Cadotte, Mirault, Bolduc et Bonnetterre. Une quarantaine de quilleurs

Joueur	Ab	Rh	Ph	Po	A	E
Wilson, lf.	4	0	0	4	0	0
Jackson, ss.	4	1	2	2	0	0
Goody, c.	4	1	2	2	0	0
McQuillan, p.	0	0	0	0	0	0
Ryan, p.	2	1	1	0	0	0
Jonnard, p.	0	0	0	0	0	0
Watson, p.	0	0	0	0	0	0

Total ..... 34 6 11 27 10 0  
Washington ..... 000200011 — 4  
New-York ..... 02110101x — 6

**SOMMAIRE**  
Coups de deux buts: Judge, Lindstrom. Coup de circuit: Ryan. Buts volés: Jackson. Coups de sacrifice: Miller, Ryan. Double-jeu: McQuillan à Frish à Terry. Marberry à Bluege à Harris à Judge. Laissés sur des buts: Washington, 13; New-York, 8. Buts sur balles: de Marberry, 2; (McQuillan, Lindstrom); de Jonnard, 1; (Bluege); de McQuillan, 5; (Rice, 2; Ruel, 2; Bluege); de Ryan, 3; (Tate, Leibold et Miller). Retirés au bâton, par Marberry, 3; (Lindstrom, Wilson et Jackson); par Margina, 1; (Kelly); par Ryan, 2; (Bluege et Harris). Coups sur Marberry, 5, dans 3 reprises; de Russell, 4, dans 3 reprises; de Martina, aucun dans une reprise; de Sneece, 2 dans 1 reprise; de McQuillan, 2 dans 2-3 reprises; de Ryan, 7, dans 4-2-3 reprises; de Watson, aucun de 2-3 reprises; de Jonnard, aucun. Frappés par le lanceur, par Marberry, (Frish). Balle mal lancée: Marberry. Lanceur gagnant, McQuillan; lanceur perdant, Marberry. Arbitres: Dineena, au marbre; Quigley, au 1er but; Connelly au 2d but; Klem, au troisième but. Temps, 2:25.

**DES STATISTIQUES**  
Position: G. P. C. P. G.  
New-York ..... 2 1 667  
Washington ..... 1 2 333  
Résultats:  
Première partie, New-York, 4; Washington, 3, 12 manches.  
Deuxième partie, Washington, 4; New-York, 3.  
Troisième partie, New-York, 6; Washington, 4.

Assistance de la troisième partie, 47,608 personnes; assistance de la série à date, 119,290 personnes.  
Recettes de la partie de lundi, \$186,572. Recettes des séries à date, \$457,524.  
Part des joueurs, pour la joute d'hier, \$111,943.20; part des joueurs de la série, à date, \$274,514.40.  
Part des clubs, partie d'hier, \$46,643; part des clubs pour les séries, à date, \$114,381.  
Part de la Commission, \$27,085.80; part de la Commission pour les séries, à date, \$68,628.60.  
Quatrième partie, mardi, à New-York:  
Batteries probables, New-York, Barnes et Gowdy; Washington, Moberge et Ruel.

**LA QUATRIEME PARTIE**  
Moberge, lanceur gaucher du Washington, et Barnes, du New-York, lanceront dans la quatrième partie des séries mondiales, cet après-midi. Cette nouvelle a été annoncée hier soir par les gérants des clubs. Si les Giants l'emportent encore, le général Harris aura recours à Walter Johnston pour livrer la dernière lutte des Senators dans la cinquième partie.

## LE TENNIS AU CLUB SAINT-HUBERT

Edouard Beaudoin rencontrera Marcel Rainville dans la finale du tournoi annuel du Club de Tennis S.-Hubert ce soir; Son Honneur le maire de Montréal et M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, seront les invités d'honneur. La rencontre commencera à huit heures et demie.

Les semi-finales ont été jouées hier soir: Beaudoin a éliminé Lafontaine en deux sets par le résultat de 8-6, 6-1, et Rainville, après avoir perdu le premier set contre Delorme, a gagné les deux suivants. Lafontaine fit une belle lutte à Beaudoin dans le premier set de leur rencontre et plusieurs s'attendaient à le voir gagner ce set; Beaudoin, cependant, fit preuve d'une plus grande expérience et finit par gagner 8-6; tout marchait à merveille dans le second set pour Beaudoin et il gagna 6-1. La rencontre Delorme vs Rainville fut autrement contestée; Rainville eut vite fait de prendre un avantage de 3-1; mais Delorme gagna la cinquième partie ainsi que la sixième pour égaliser le résultat; il gagna également les deux suivantes et eut 4-3 en sa faveur; Rainville parvint à gagner la neuvième, mais il perdit la dixième et le set. Delorme eut 4-3 en sa faveur dans le second set et il avait une belle chance de gagner ce set ainsi que la rencontre; il eut une autre chance lorsque le résultat fut 5-5; il perdit les deux parties suivantes tout ainsi que le set et, à partir de ce moment, Rainville ne fut pas trop en danger, gagnant finalement par 4-6, 7-5, 6-3.

M. Rosario Gaudry, président du Club Saint-Hubert et organisateur du tournoi, a obtenu l'assurance de M. Charles Dumelle, maire de Montréal, et de M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, qu'ils assisteront à la finale ce soir; tout deux ont voulu témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils attachent au sport pour le développement des jeunes.

M. John M. Miller, président de l'Association de Tennis de la province de Québec, arbitra la rencontre.

## Le tournoi du Ste-Brigide

UNE INTERESSANTE SOIREE DE BOXE A EU LIEU, HIER SOIR, AU CLUB STE-BRIGIDE — LES MEMBRES ONT OBTENU DU SUCCES

La soirée athlétique que le cercle Sainte-Brigide a organisée, hier soir, a remporté un franc succès; des combats de boxe bien équilibrés ont donné de l'intérêt et beaucoup d'animation. Les porte-couleurs du Sainte-Brigide ont défendu leur titre avec courage et succès. Kid Durant et G. Rivet ont agi comme arbitre, tandis que MM. A. Brière et A. Richard se sont acquittés avec beaucoup de justice de leur rôle de juges.

Le chef P. Bélanger était chronométrateur. Le capitaine Tourangeau, du poste no 3, était en charge du service d'ordre et M. M. Métivier était l'organisateur du tournoi. Dans le premier combat, Lacombe, porte-couleur du Sainte-Brigide, l'a emporté sur P. Diano, indépendant, mais la lutte fut si serrée, que ce n'est qu'après la décision des juges qu'on put acclamer le vainqueur.

Le second combat, un des plus intéressants de la soirée, alignait deux jeunes boxeurs à 98 livres: N. O'Connell, du club Verdun, et Carlew, indépendant. Le jeune O'Connell, plus agressif et meilleur tacticien que son adversaire, l'emporta par une faible marge, puis il fallut une ronde supplémentaire pour décider de la suprématie.

La rencontre la plus contestée fut celle de T. Du Lillo, du Sainte-Brigide, contre G. Black, du Verdun, le premier important par une très faible marge. A. Gagné, du Sainte-Brigide, a complètement déclassé son adversaire, qui ne s'est sauvé du knockout qu'en s'accrochant.

H. Latreille, du Sainte-Brigide, est venu bien près de mettre son adversaire, Briely, hors de combat et par trois fois il l'a envoyé au plancher pour huit secondes. Sans l'énergie et la tenacité de Briely, Latreille aurait un knockout à son actif.

Un autre combat que le public a suivi avec intérêt fut celui de G. Chabot, du National, avec N. Stephano, indépendant. La science du petit boxeur du National n'a cependant pu vaincre l'endurance de son adversaire, bien qu'il l'ait remporté haut la main. Le seul représentant du Sainte-Brigide qui ait perdu la décision fut Humault. Avec un peu plus d'agressivité, il aurait pu vaincre son adversaire qui eut sur lui le seul avantage de son audace. R. Lirzin, du Sainte-Brigide, a complètement déclassé son adversaire, enregistrant aussi une autre victoire pour son club. T. Blain a remporté une victoire relative, facile sur Bryant, mais il n'a pu réussir à l'envoyer au plancher, malgré toute l'ardeur qu'il ait manifestée dans ses coups rapides et fort efficaces.

Voici le résultat des combats dans l'ordre qu'ils ont été donnés: 112 livres. — B. Lacombe, Ste-Brigide, bat P. Diano, indépendant. 98 livres. — N. O'Connell, V.A.C., bat Carew, ind. 109 livres. — G. Reed, V.A.C., bat Robert, R.A.A.A. 110 livres. — Leitham, V.A.C., bat Brenner, C.P.R. 112 livres. — R. John, Ste-Brigide, bat D. Diano, ind. 120 livres. — J. Pousien, V.A.C., bat F. Massé (knock-out technique). 118 livres. — T. Du Lillo, Ste-Brigide, bat G. Black, V.A.C. 135 livres. — G. Chabot, Nat., bat N. Stephano, ind. 126 livres. — W. Siddars, Gren. G., bat F. Huneault, Ste-Brigide. 126 livres. — H. Latreille, Ste-Brigide bat Briely Gren. G. 112 livres. — G. Blain, Ste-Brigide, bat J. Bryant, V.A.C. 135 livres. — A. Hotte, Ste-Brigide, bat L. Long, Y.M.H.A. 126 livres. — R. Lirzin, Ste-Brigide, bat O. Wright, M.A.C.

## LE TENNIS AU CLUB SAINT-HUBERT

Edouard Beaudoin rencontrera Marcel Rainville dans la finale du tournoi annuel du Club de Tennis S.-Hubert ce soir; Son Honneur le maire de Montréal et M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, seront les invités d'honneur. La rencontre commencera à huit heures et demie.

Les semi-finales ont été jouées hier soir: Beaudoin a éliminé Lafontaine en deux sets par le résultat de 8-6, 6-1, et Rainville, après avoir perdu le premier set contre Delorme, a gagné les deux suivants. Lafontaine fit une belle lutte à Beaudoin dans le premier set de leur rencontre et plusieurs s'attendaient à le voir gagner ce set; Beaudoin, cependant, fit preuve d'une plus grande expérience et finit par gagner 8-6; tout marchait à merveille dans le second set pour Beaudoin et il gagna 6-1. La rencontre Delorme vs Rainville fut autrement contestée; Rainville eut vite fait de prendre un avantage de 3-1; mais Delorme gagna la cinquième partie ainsi que la sixième pour égaliser le résultat; il gagna également les deux suivantes et eut 4-3 en sa faveur; Rainville parvint à gagner la neuvième, mais il perdit la dixième et le set. Delorme eut 4-3 en sa faveur dans le second set et il avait une belle chance de gagner ce set ainsi que la rencontre; il eut une autre chance lorsque le résultat fut 5-5; il perdit les deux parties suivantes tout ainsi que le set et, à partir de ce moment, Rainville ne fut pas trop en danger, gagnant finalement par 4-6, 7-5, 6-3.

M. Rosario Gaudry, président du Club Saint-Hubert et organisateur du tournoi, a obtenu l'assurance de M. Charles Dumelle, maire de Montréal, et de M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, qu'ils assisteront à la finale ce soir; tout deux ont voulu témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils attachent au sport pour le développement des jeunes.

## TOURNOI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Les rencontres de première élimination dans le tournoi de tennis annuel de l'Université de Montréal ont eu lieu hier midi, sur les courts de l'Association des Clubs de Tennis du Parc Lafontaine; vingt des quarante concurrents qui prirent part à la première élimination joueront aujourd'hui dans la deuxième. La défaite la plus surprenante a été celle que Charles Taschereau a subie aux mains de A. Désaulniers; Taschereau était favori vu qu'il a été un des finalistes dans le tournoi de la ville de Québec en 1923. Le vent violent qui soufflait durant les rencontres a rendu tout beau jeu impossible. Les concurrents sont priés de se rappeler qu'ils n'ont droit qu'à dix minutes de grâce; une fois ce temps écoulé ils perdront par défaut.

### PREMIERE EELIMINATION

Résultats des parties de lundi:  
A. Meunier vs P. Monty, 6-2, 6-2.  
L. Girard vs C. Mathieu, 6-4, 1-6, 6-4.  
A. Pilon vs L. Dufresne, 6-2, 6-1.  
H. Leroux vs O. Pelletier, 7-5, 6-2.  
J.-P. Renaud vs M. Désy, 2-6, 6-2, 6-2.  
E. L'Heureux vs L. Marcotte, 6-2, 6-0.  
P. Morin vs J.-P. Gauthier, 6-0, 6-2.  
B. Courtois vs A. Laplante, 6-4, 7-5.  
H. Loranger vs Radakir, 6-2, 6-0.  
Picard vs F. Chausse, 6-4, 0-6, 6-3.  
A. Filion vs A. Demers, 7-9, 6-3, 6-3.  
A. Désaulniers vs C. Taschereau, 6-1, 3-6, 8-6.  
L.-P. Merizzi vs J.-M. Rondeau, 6-4, 6-8, 6-3.  
L. Gélinas vs Roy, défaut.

### DEUXIEME EELIMINATION

A. Meunier vs L. Gravel.  
A. Pilon vs L. Leroux.  
J.-P. Renaud vs E. L'Heureux.  
P. Morin vs L. Gélinas.  
A. Filion vs A. Désaulniers.  
P. Bédard vs J. Morin. 12-45.  
Archambault vs L. Leroux.  
Montpéti vs Godin.  
Boyer vs J. Casgrain.  
G. Baudet vs G. Dubeau.  
Brouillette vs T. Contant.  
Picard vs L.-P. Merizzi.

### GASCON DANS LA FINALE

Sam Gascon a défait Romuald Tremblay dans les demi-finales du tournoi de la Rédaction du "Canada" et jouera dans la finale; Maurice Gendron rencontrera Hervé Lapierre aujourd'hui dans la deuxième élimination de la seconde moitié, le gagnant rencontrera Donat Kavanagh dans la deuxième semi-finale. Gascon est favori pour remporter le championnat; il a triomphé de tous ses adversaires sans perdre un seul set, et bien que Tremblay soit parvenu à gagner six parties, Gascon ne fut jamais trop en danger. Tremblay gagna les deux premières parties; Gascon égalisa le résultat Tremblay prit la cinquième pour voir Gascon égaliser les chances de nouveau et prendre l'avantage à son tour; Tremblay fit 4-4; mais il avait fourni son meilleur effort et Gascon eut un avantage marqué jusqu'à la fin gagnant par le résultat de 6-4, 6-2.

## COURSE DE CENT MILLES DIMANCHE

La Fédération des Clubs Cyclistes a complété l'organisation de la course de cent milles. Le départ se fera rue Saint-Laurent vis-à-vis l'Institution des Sourds et Muets jusqu'à Berthier en passant par le chemin de la rivière des Prairies, Bout de l'Île, Charlemagne pour revenir par le même chemin et finir au point de départ.

La Fédération prie les automobilistes de coopérer avec ses membres de manière à faciliter le passage aux concurrents et éviter tout accident possible sur le parcours. La route de Montréal à Berthier est en très bonne condition et la Fédération qui est responsable de l'organisation de cette course a déjà en mains les entrées de plus de 40 concurrents représentant six différents clubs.

Les clubs représentés dans cette course sont Excelsior-Henderson, C.C.P.M., Quilico, Sylvestre, Willisky, Bédard, le fameux coureur de Lachine, a aussi fait son entrée ainsi que Picard, de Québec, Lacombe, de Valleyfield, participera aussi à cette grande course. La compagnie Canada Cycle &

Les meilleurs coureurs de la province de Québec ont fait leurs entrées et plus de 25 ont fait la distance dimanche dernier. Chaque club portera ses propres couleurs et ceux qui suivront la course auront l'occasion de voir la course la plus importante de l'année dimanche. Voici les couleurs que porteront les clubs dans cette course: Excelsior-Henderson (vert-blanc); Quilico (rouge-blanc); club C.C.P.M. (jaune-bleu); Sylvestre (bleu et blanc); Willisky (jaune). Cette course est un événement annuel et est la plus importante de l'année comme course de longue distance et la seule du genre en Canada. L'échevin Rubenstein est le président des juges qui seront en charge de cette course importante. Le départ se fera à 8.30 précises.

## Balle au camp au Séminaire Sainte-Thérèse

Sainte-Thérèse, 7. — Les élèves du Séminaire de Ste-Thérèse viennent d'être témoins de deux parties chaudement contestées, et qui feront certainement époque dans les annales de la balle-au-camp en cette maison. Depuis longtemps toutes les classes du Séminaire désiraient en venir aux prises avec la forte équipe des Rhétoriciens. On descendit donc dans l'arène pour vider la question, et sous les regards fiévreux des spectateurs, la lutte s'engagea, lutte pacifique, mais très émovante tout de même, si l'on en juge par les cris de messieurs les Philosophes qui ne purent s'empêcher de se départir de leur gravité solennelle, par les joyeux hurrahs et vivats de tout le quartier grec et latin rassemblé sur

Aldridge, Jacobs, Kaufmann, Blake et Hartnett; Thurston, Lyons et Schalk. BALTIMORE VAINQUEUR. Baltimore, 7. — Les Orioles ont défait les Saint-Paul par 10 à 1 et mènent maintenant par 3 à 1 dans les petites séries. Les Saint-Paul furent impuissants devant les balles de Earnshaw. Saint-Paul . 000 001 000—1 3 4 Baltimore . 310 421 03x—10 12 1 Roettger, Merrit, McQuaid et Dixon; Earnshaw et Freitag.

## La session législative en Colombie anglaise

Victoria, C.A., 17. — Le premier ministre annonce que la session d'automne de la législature s'ouvrira le 3 novembre.

## Une exposition à visiter

Une exposition de produits alimentaires et d'ustensiles de cuisine se tiendra du 11 au 18 octobre, à l'édifice Morgan, carré Philippe. Elle sera ouverte de 10 heures du matin à 11 heures du soir, à l'exception du dimanche.

## Les séries de fin de saison

Chicago, 7. — Les White Sox restent champions de la ville de Chicago, même s'ils ont fini en dernière place dans la Ligue américaine, cette année. Ils ont gagné la partie d'hier par 5 à 3. C'était la sixième joute de la série, les Cubs ont pris les premières et cinquièmes parties, grâce à la belle tenue du lanceur Grover Alexander. Cubs ..... 001 000 200—3 10 2 White Sox . 103 000 01x—5 8 2

La maison Hicks pouvait rentrer en possession de ses tapis volés moyennant \$2,500.

M. Laurence Hicks déclare à l'enquête sur la police que M. Bélanger lui a dit: "Si vous voulez avoir vos tapis, vous n'aurez qu'à verser \$2,500 — Sur la protestation de M. Hicks, le chef de police aurait ajouté: "Non que je veuille vous conseiller de le faire" — Le détective Savard rapporte dans sa propre automobile les tapis volés après avoir proposé une rançon de \$4 ou \$5,000 à M. Hicks.

Le capitaine Forget permet à un nommé Brooks de partir de l'hôtel Windsor avec ses bagages en dépit des ordres de M. Savard.

L'enquête sur la police sera, si l'on en juge par les débuts, des plus révélatrices. Le premier témoin a été entendu hier après-midi. La salle d'audience était remplie à capacité et les auditeurs, malgré l'acoustique détestable de l'endroit qui rendait toute parole à peu près inintelligible à plus de dix pieds du témoin, sont restés jusqu'à la fin.

Le premier témoin a été M. Laurence Hicks, président de la maison Hicks, marchands de tapis orientaux. Il a raconté que le 30 octobre 1923, les voleurs avaient enfoncé le magasin et pris trente-trois tapis estimés à \$6,700. M. Hicks, accompagné de M. Bernard Thomas, sous-gérant et directeur de la maison Hicks, s'est rendu chez l'inspecteur Egan après lui avoir téléphoné.

Le juge Goderle a demandé: "Voulez-vous dire que le chef a dit: "Laissez-moi l'argent et le verbal à ce que les marchandises soient en ma possession avant de payer l'argent?"

LES INCRIMINES SE DEFENDRONT APRES

Me A. Germain a soulevé la question de savoir si les incriminés pourraient présenter leur défense après que chaque incident aurait été exposé.

LE CAS DE BROOKS

Le sergent-détective Isia Savard a raconté qu'il avait arrêté un nommé Brooks, alias Bailey, alias Blackwell, un Américain recherché par la police américaine pour avoir obtenu une somme de \$30,000 par de fausses représentations.

Le capitaine Forget a permis à Brooks de partir de l'hôtel Windsor avec ses bagages en dépit des ordres de M. Savard.

Le capitaine Forget a permis à Brooks de partir de l'hôtel Windsor avec ses bagages en dépit des ordres de M. Savard.

L'entrée en franchise des produits alsaciens en Allemagne

Berlin trouve que ce privilège l'embarasserait trop.

Paris, 7 (S.P.A.) — Les négociations commerciales entre la France et l'Allemagne, qui étaient restées la semaine dernière dans le domaine de la dissertation, ont commencé pour de bon hier.

Le traité canado-australien

Ottawa, 7 (S.P.C.) — "Le Canada est prêt à appliquer le traité de commerce avec l'Australie dès aujourd'hui, pourvu que l'Australie, le soit", a déclaré M. J. A. Robb.

NOUVEAUX PROFESSEURS

Le R. P. Louis-Marie, qui a passé un examen exceptionnellement brillant en botanique, à l'Université de Montréal, devient titulaire de la chaire de Botanique de l'Institut Agricole d'Oka et le Dr Geo. Préfontaine, heureux bénéficiaire d'une bourse de l'Institut Rockefeller, passera trois années en Europe pour y étudier les sciences biologiques.

Les relations franco-mexicaines

PARIS, 7 (S. P. A.) — Le général Calles, président-élu du Mexique, a déclaré aux journaux que sa conversation avec M. Herriot lui a causé une profonde impression.

On traque les anarchistes au Portugal

LISBONNE, 7 (S. P. A.) — La police poursuit une campagne vigoureuse contre les anarchistes, les communistes et toutes personnes voulant renverser le gouvernement par la force; 300 bombes ont été récemment saisies.

Les élections générales en Suède

STOCKHOLM, 7 (S. P. A.) — Les élections générales qui viennent de se terminer apportent peu de changements à la constitution de la Seconde Chambre.

M. Michalakopoulos formera un cabinet en Grèce

ATHENES 7 (S. P. A.) — M. Michalakopoulos, ancien ministre de l'Economie nationale et ancien délégué grec à la commission des réparations, constituera un nouveau ministère qui succédera au cabinet Sophoulis, démissionnaire depuis mercredi.

DEUX CARGOS DE LA C. S. L.

LA "CANADA STEAMSHIP LINES" VIENT DE METTRE EN SERVICE SUR LES CANAUX ET LES GRANDS LACS LE "LETHBRIDGE" ET LE "KAMLOOPS"

Le "Canada Steamship Lines" a ajouté, ces dernières semaines, deux nouveaux cargos à son service des canaux et des Grands Lacs. Le plus récemment construit de ces cargos, le "Lethbridge", arrivé d'Angleterre depuis quelque temps, est maintenant rendu aux Grands Lacs.

Le "Furness Ship Building Company, Limited", de Haverton, qui a construit le "Lethbridge" et le "Kamloops", qui sont munis de plus nouveaux appareils de chargement et de déchargement rapides.

CHOSSES MUNICIPALES

Le conseil est occupé ailleurs

LES ECHEVINS ONT UNE COURTE SEANCE DU CONSEIL, HIER, ET DISPOSENT DES AFFAIRES DE ROUTINE — L'ANNEXION DES MUNICIPALITES

Les échevins, beaucoup plus intéressés à l'enquête de la police, ont tenu hier après-midi une séance du conseil absolument terne.

Malgré cela, M. Gareau (quartier Saint-Michel), a posé une question d'intérêt vital, à l'article des motions: il a ramené au premier plan l'étude des annexions et prie le conseil d'intervenir auprès de la commission métropolitaine pour se renseigner à fond sur le sujet.

Attendu qu'il est de l'intérêt général pour la métropole du Canada, que toutes les municipalités situées dans les limites de son territoire, dans les environs, et qui ont les mêmes besoins et les mêmes intérêts à sauvegarder, fassent partie de la métropole;

DES GARDES-MALADES

M. Creelman (quartier S.-André) a réclamé un plus grand nombre d'infirmières pour faire la visite des écoles; il a blâmé le directeur du service d'hygiène de s'en tenir à un trop strict minimum.

M. O'Connell lui a répondu au nom du comité exécutif que des demandes affluent au comité venant d'infirmières diplômées des Etats-Unis, demandes qui ont été référées au directeur du service d'hygiène.

La requête de M. James Morgan au sujet de son garage, avenue du Parc et Jeanne-Mance, est laissée sur la table.

M. Legault (quartier Ahuntsic) a présenté le comité de faire des démarches auprès de la Commission des Chemins de fer pour établir une barrière au passage à niveau du boulevard Gouin, à Bordeaux; cette précaution éviterait bien des accidents, car la circulation était intense à cet endroit.

LES COURRIERS

FERMETURE DES SACS DE MALLE

Mardi le 7 octobre. A 3 heures du soir. Pour lettres et paquets-poste spécialement adressés à destination des Bermudes, de la Jamaïque, de la Colombie, du Honduras anglais, Départ de Montréal le 8 sur le Canadian Fisher. Même heure, pour lettres et journaux seulement à destination de la Jamaïque et pour paquets-poste à destination de Terre-Neuve. A 6 h. du soir, pour lettres seulement à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale.

Mercredi le 8 octobre. A 7 h. du soir. Pour journaux, paquets-poste et correspondance spécialement adressée à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale.

Vendredi 10 octobre. A 7 h. du matin. A destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale.

On fête M. Newcombe. Ottawa, 7 (S.P.C.) — Le personnel du ministère de la Justice a tenu à fêter la fin des trente et une années de service comme sous-ministre de la justice, du juge E.-J. Newcombe, en lui présentant dans le bureau de M. Ernest Lapointe, une coupe d'argent, un cabaret et une adresse.

Des immigrants écossais

Québec, 7 (S.P.C.) — M. T. R. Abbott, agent d'émigration canadienne en Ecosse, a déclaré au retour d'un voyage en Ecosse, que des milliers de fermiers écossais ont manifesté le désir de venir s'établir au Canada, mais qu'ils ne peuvent le faire présentement faute de fonds.

HUILLE D'OLIVE DE PROVENCE, EXTRA VIERGE, GARANTIE PURE

Exigez la marque HILAIRE FABRE PERE & FILS, SALON DE PROVENCE, FRANCE. Dépôt en gros à Montréal: J.-A. SIMARD & CIE, 5 St-Paul Est. Représentant pour le Canada ERNEST LEGARE, 138, St-Pierre, à Québec.

Advertisement for Dupuis Frères featuring various fabrics like Flanellette, Edredon, and Tissus Lavables, with prices and descriptions. Includes contact information: Téléphone EST 8000.